

Diagnostic
patrimonial
urbain
paysager

Seine Aval

78

Achères

CAUE 78

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement
des Yvelines

 **île de France**

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. Pour garder la mémoire de ce territoire, le présent projet d'un diagnostic patrimonial, urbain, paysager et photographique a été mis en place par le service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France et le CAUE des Yvelines qui a reçu le soutien financier de la DRAC.

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL URBAIN PAYSAGER
SEINE AVAL

Synthèse communale

ACHERES

Etude réalisée par

Roselyne Bussière, conservateur du patrimoine, Région Ile de France

Hélène Bouisson, architecte, CAUE des Yvelines

François Adam, paysagiste, CAUE des Yvelines

Laurent Kruszyk, photographe, Région Ile-de-France

Nicolas Pierrot, ingénieur de recherche, Région Ile-de-France

Avec la participation de **Diane Betored**, cartographe, Région Ile-de-France

de **Christelle Berger**, architecte, CAUE des Yvelines

de **Béatrice Cabedoce**, chargée de recherche au Conseil général du Val d'Oise
de **Pascale Czobor**, chargée de mission développement durable, CAUE des Yvelines

Didier Renard, architecte, CAUE des Yvelines

Claire Valléry, pour la Région Ile-de-France

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines
Région Île-de-France, service patrimoines et Inventaire

2012

SOMMAIRE

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL	p. 7
1. Méthodologie	p. 7
2. Ressources documentaires	p. 8
3. Le site et son occupation ancienne	p. 14
4. Les transformations de l'ère industrielle	p. 17
5. Les extensions récentes	p. 20
6. Typologies dominantes et état du bâti	p. 21
7. Perspectives d'inventaire.....	p. 33
8. Tableau récapitulatif	p. 38
REGARDS SUR LE PAYSAGE	p. 39
L'EPANDAGE DES EAUX USEES	p. 43
LA STATION D'EPURATION D'ACHERES, UN OBJET PATRIMONIAL?.....	p. 47
DIAGNOSTIC URBAIN	p. 53
1. Relation de la ville à son territoire.....	p. 53
2. Les éléments de la relation au territoire	p. 60
3. Relation au projet	p. 69
DIAGNOSTIC PAYSAGER	p.71
ANNEXE	p. 79
GLOSSAIRE.....	p. 105
RESSOURCES DOCUMENTAIRES.....	p. 108

DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

1. Méthodologie

Pour réaliser ce diagnostic patrimonial de la manière la plus efficace possible il a été décidé de :

- Faire des recherches préalables sommaires (pas de recherches en archives) dans les ouvrages généraux comme Flohic, les bases du Ministères, les monographies locales
- Rassembler les cartes anciennes les plus disponibles (atlas Trudaine, carte des Chasses, plan d'Intendance, cadastre napoléonien..)
- L'essentiel est l'enquête de terrain, c'est le cœur du diagnostic
 - Elle est faite à partir du cadastre actuel sur lequel a été reporté le cadastre napoléonien (de manière sommaire)
 - Les îlots repérés sont définis à partir de ce report (le centre ancien est systématiquement parcouru) pour le reste des communes, on choisit à partir de la comparaison cartes de 1980- carte actuelle les îlots dans lesquels un repérage sera réalisé
 - On remplit une grille de terrain qui reprend les principales caractéristiques des bâtiments classés pour ce qui est de l'habitat en grandes typologies : maisons de bourgs, maisons rurales, etc.
 - Chaque édifice repéré est photographié par le chercheur. Les fiches et les photographies porteront le même nom : commune abrégée plus numéro
 - Les fiches de repérage sont saisies sur une base de données (Cindoc)
 - Ce qui permet d'alimenter le SIG : les bâtiments sont entourés et une jointure est réalisée qui permet de cartographier la typologie
- Rédaction d'une synthèse par commune

Ce mode opératoire comporte bien évidemment de nombreuses limites :

- C'est un regard rapide sur le terrain (pas toujours aussi objectif qu'on le voudrait, notamment en ce qui concerne les dénaturations)
- C'est un regard porté depuis la rue sur le patrimoine car il est impossible d'entrer dans les maisons
- C'est un préalable à toute étude ultérieure :

Qu'une maison soit repérée ne signifie pas qu'elle doive être figée pour l'éternité. Et qu'une maison ne le soit pas ne signifie pas qu'elle doit être détruite. Ce sont juste des clefs de lecture du patrimoine qui permettent d'en saisir la spécificité et la richesse.

Ce diagnostic patrimonial doit permettre ensuite de choisir en connaissance de cause les terrains sur lequel sera menée ultérieurement une opération d'inventaire topographique.

2. Ressources documentaires

Années	1793	1831	1911	1936	2006
Population	349	479	1496	3641	18950

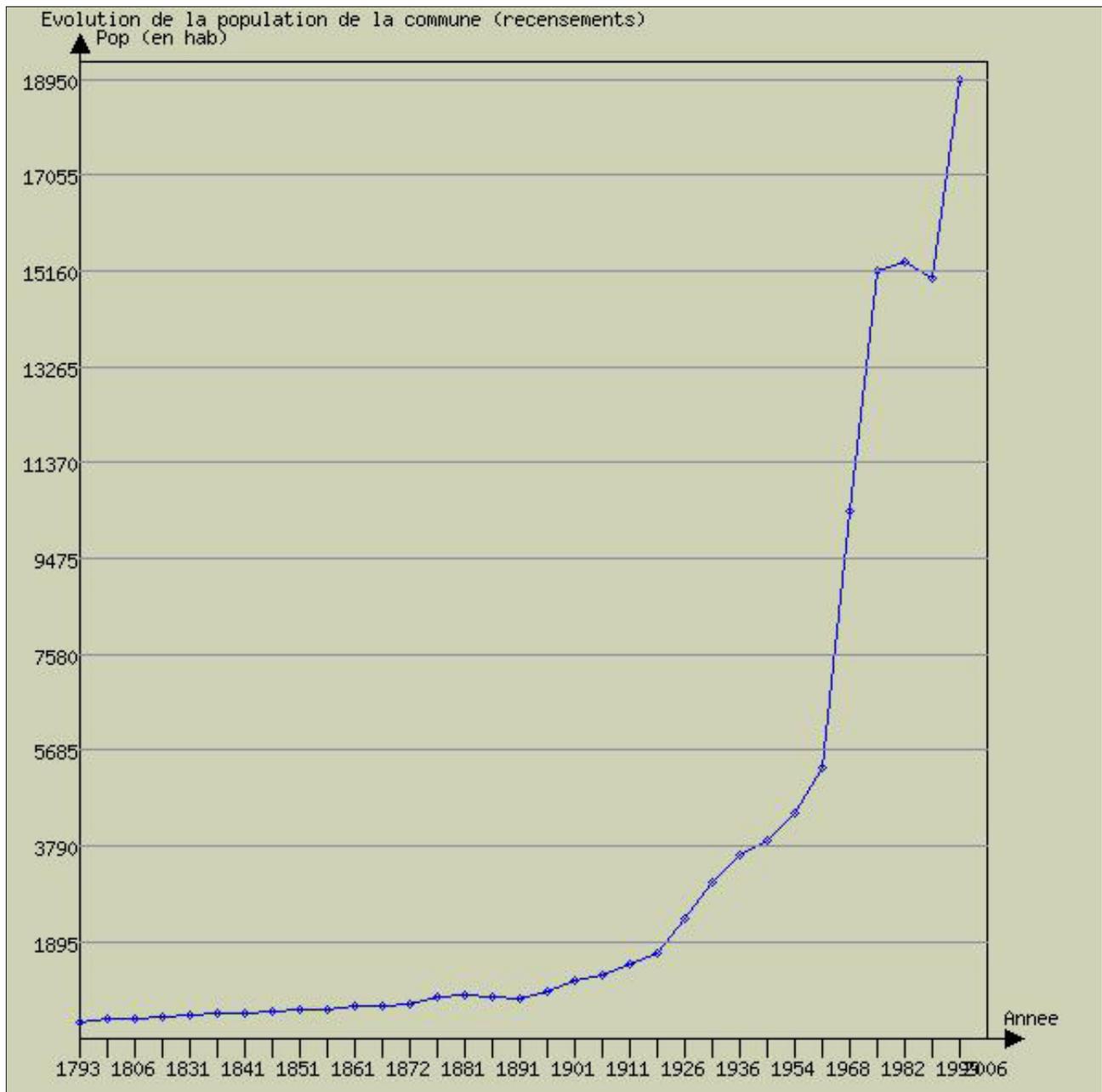
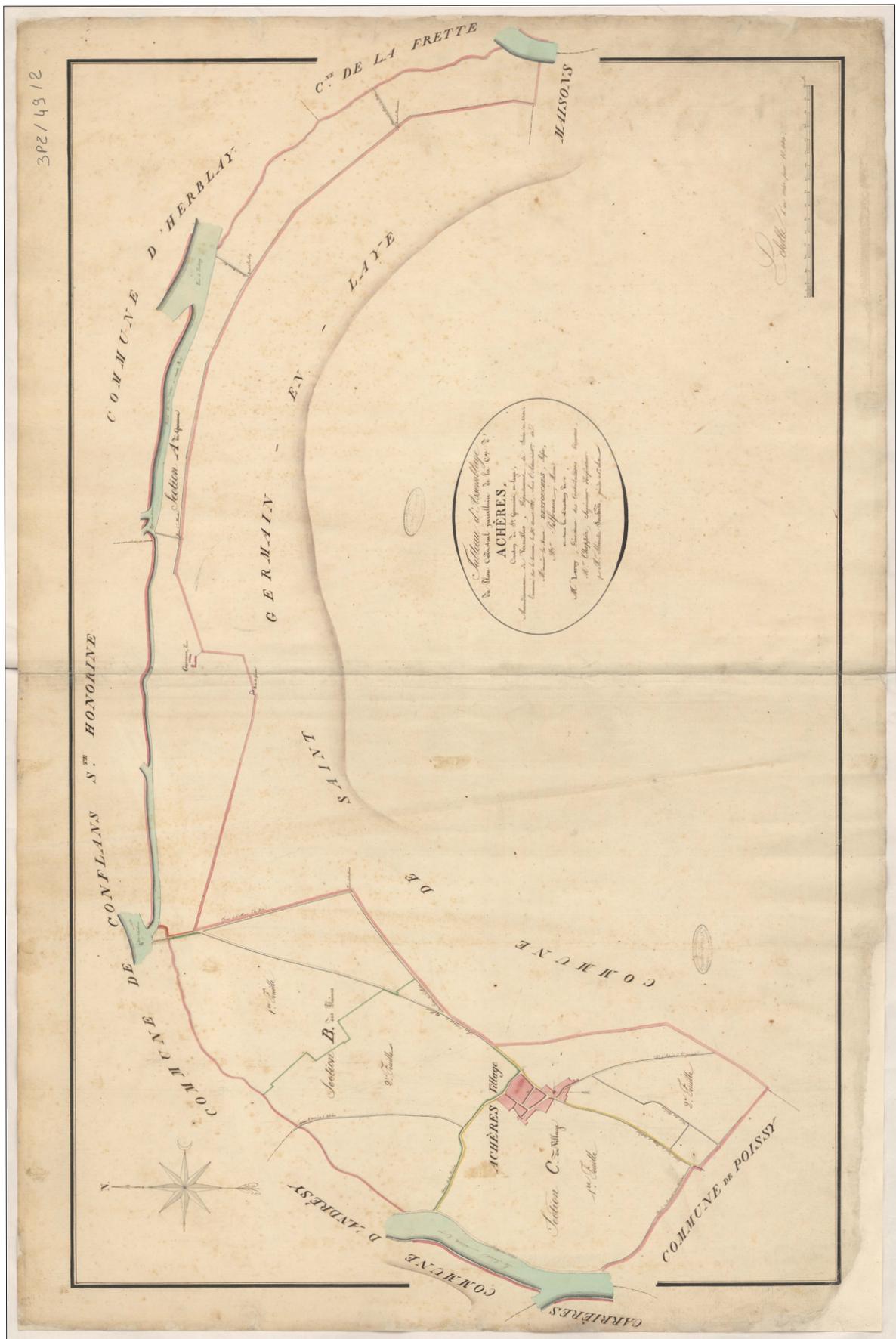
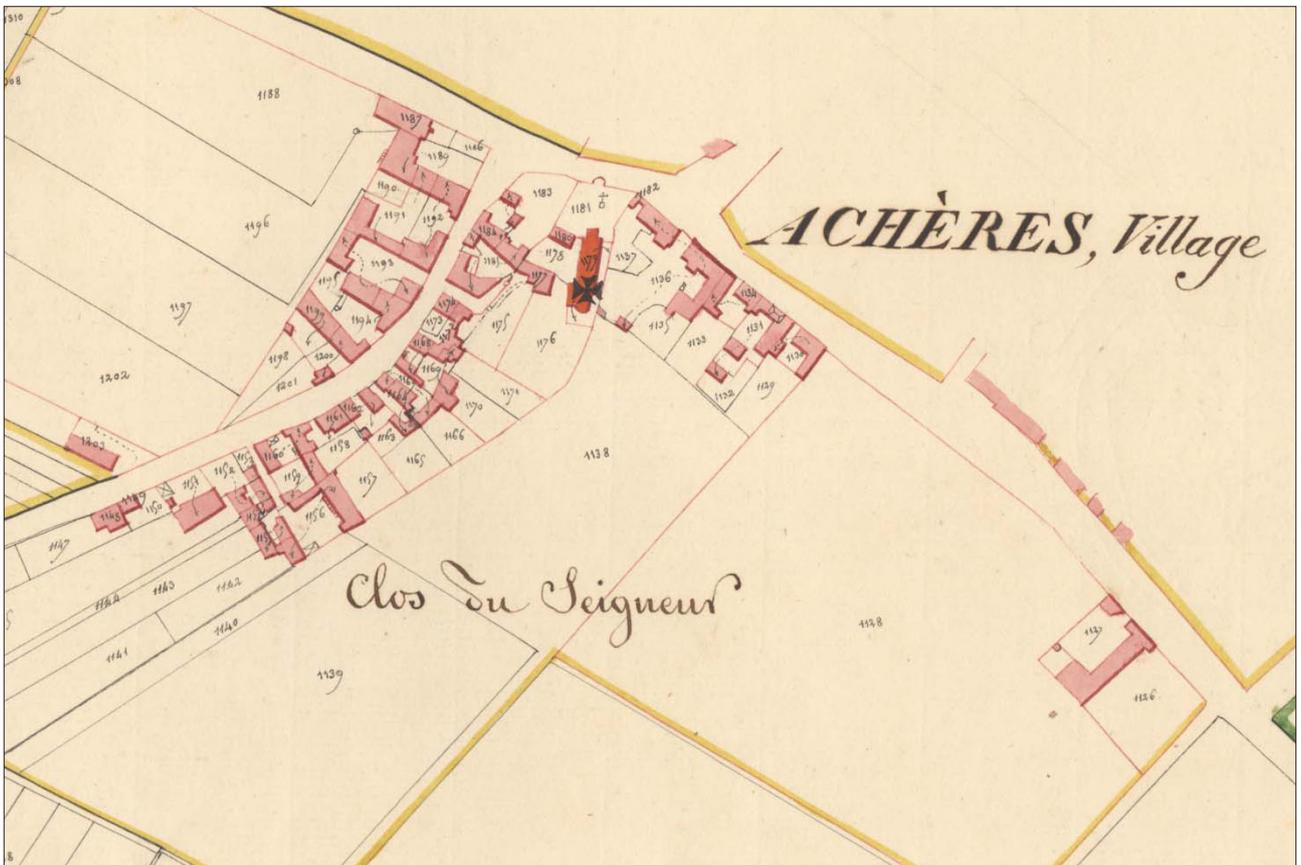
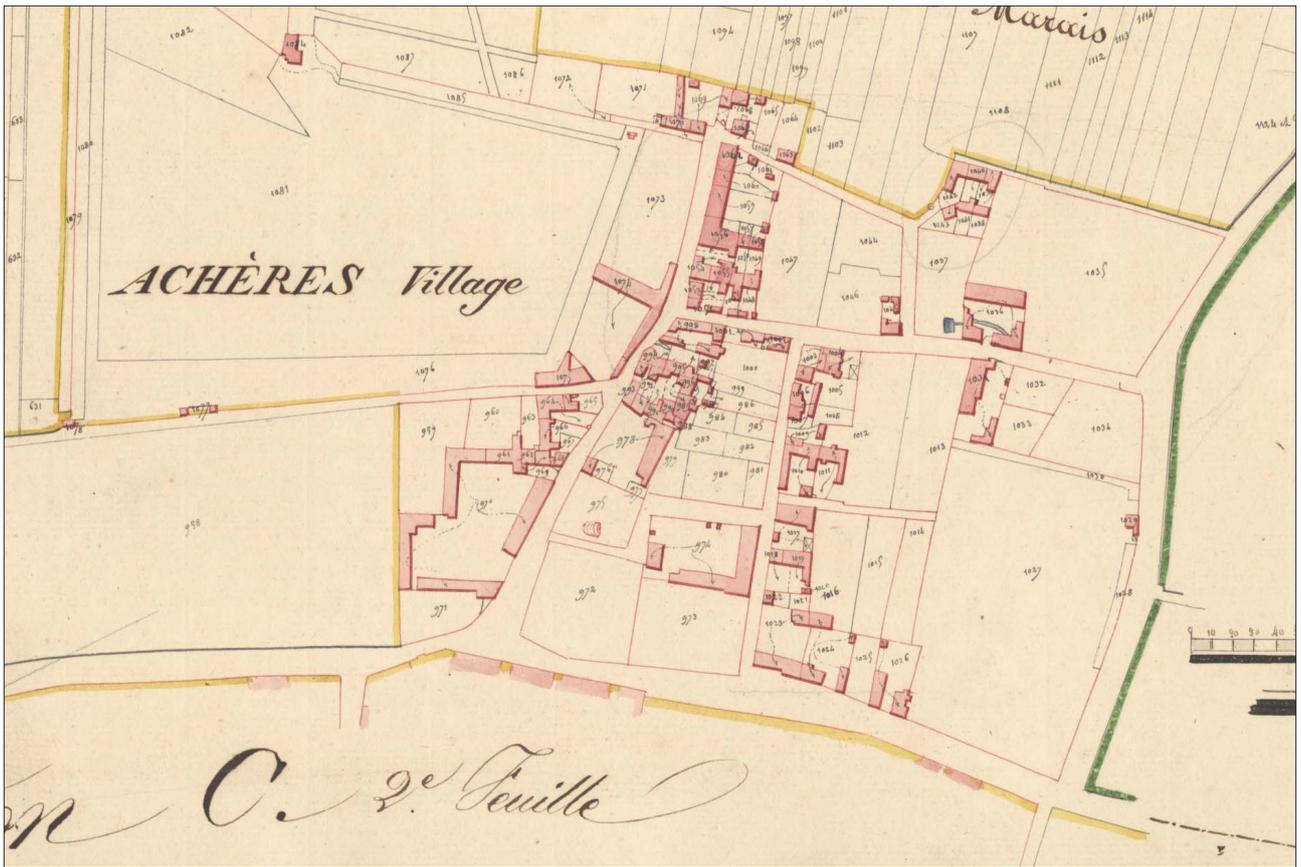


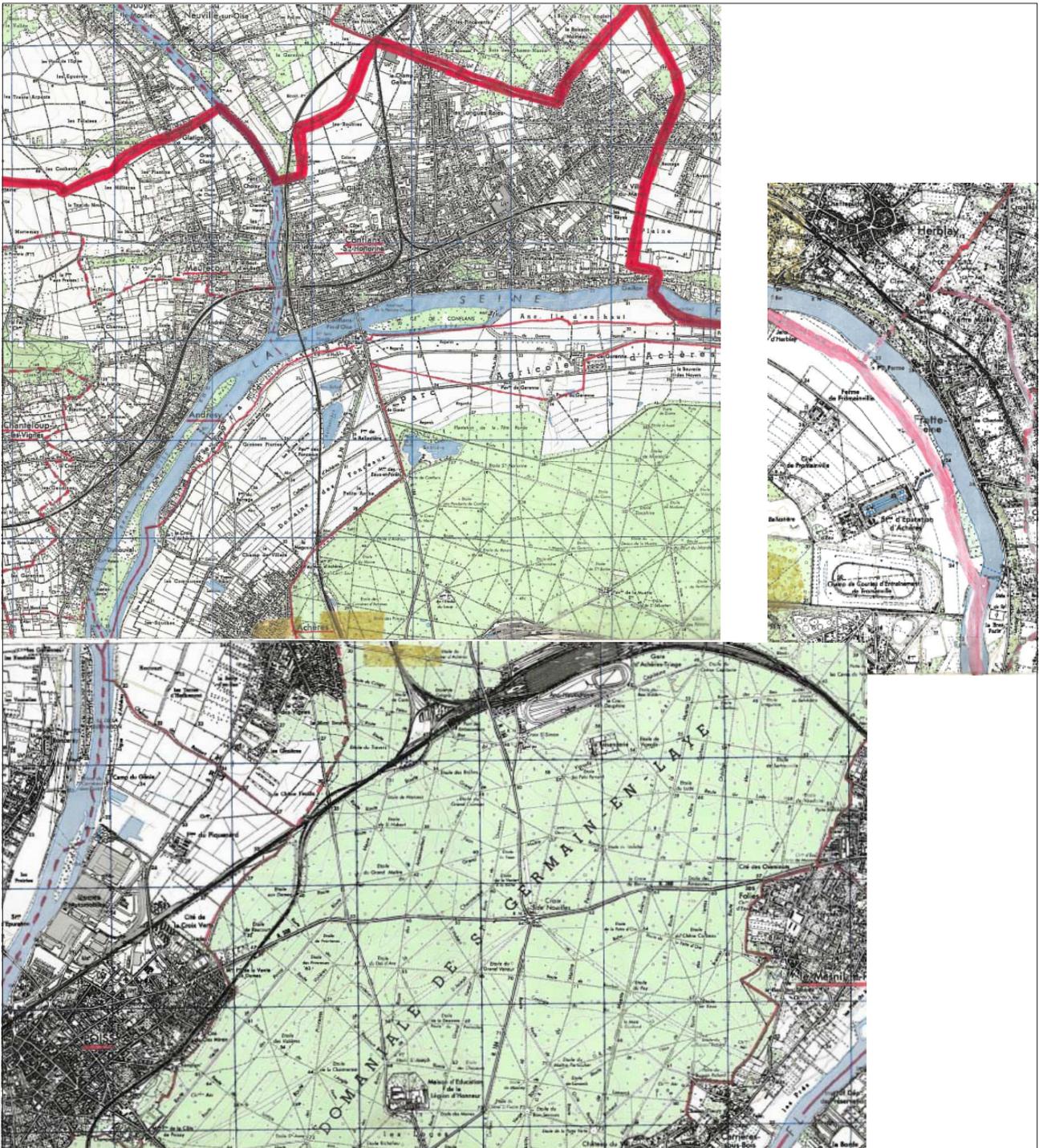
Diagramme d'évolution de la population d'Achères



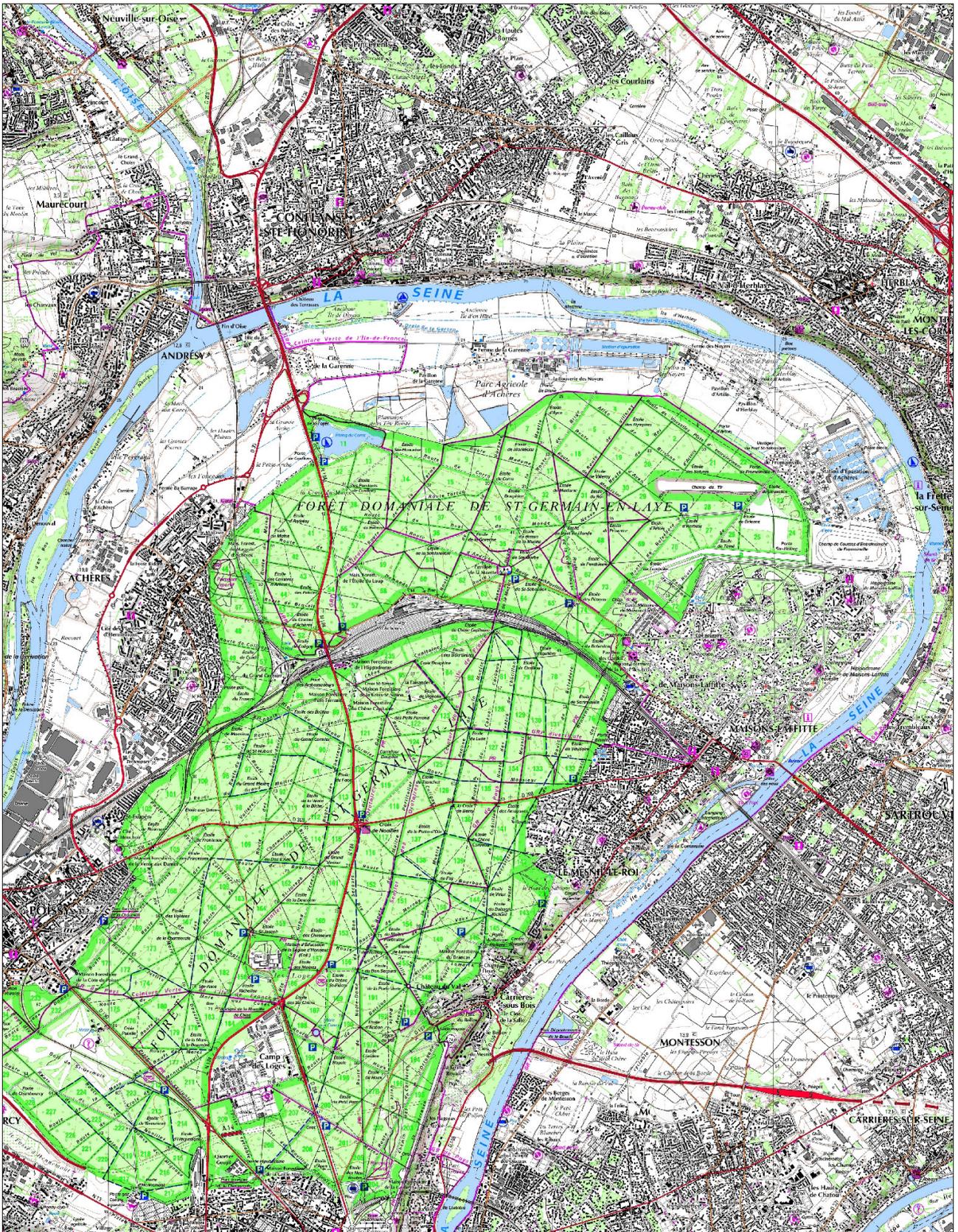
Feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de la commune d'Achères (1820)
© A.D. 78



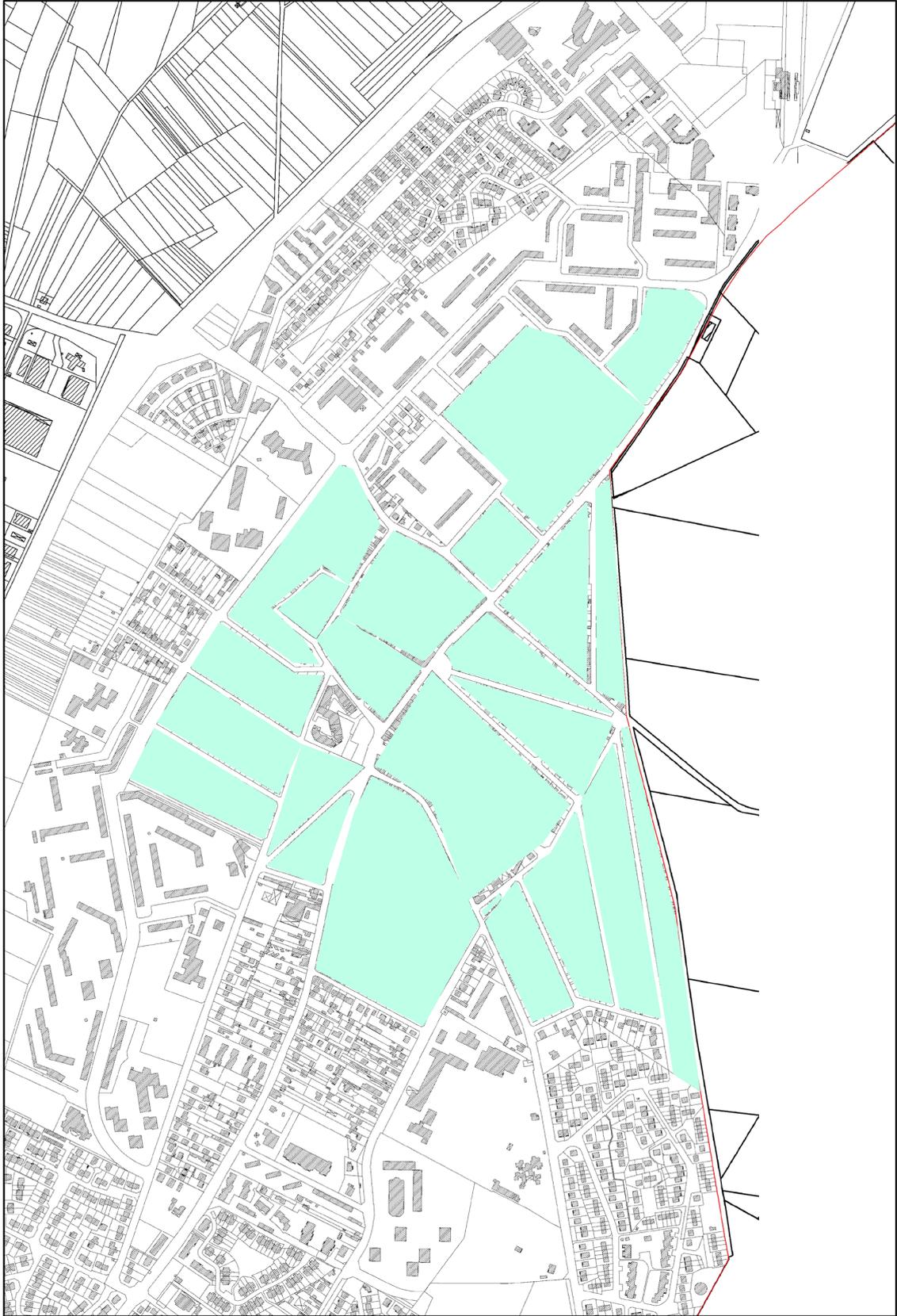
Détails des sections C1 et C2 du cadastre napoléonien de la commune d'Achères (1820)
© A.D. 78



Carte IGN (1962)



Carte IGN (2010)



Carte des îlots repérés à Achères (centre bourg)

3. Le site et son occupation ancienne

La situation d'Achères dans le méandre de la Seine explique son histoire. Le village est en effet installé sur des alluvions modernes en zone inondable. Des vestiges néolithiques importants sont en train d'être exhumés dans la plaine, au nord. Selon l'ouvrage de Flohic des vestiges gallo-romains auraient été retrouvés à Garenne mais la carte archéologique n'en fait pas mention.³ L'existence d'un village médiéval est attestée par la mention d'une église en 1060. C'est la collégiale de Poissy qui présentait à la cure à la fin du XVe siècle. Les liens avec Poissy sont aussi signalés par le fait que la seigneurie d'Achères dépendait des seigneurs de Poissy à la fin du XIe siècle.

Par ailleurs un autre fief existait : celui de Garennes qui dépendait en 1267 de l'Hôtel-Dieu de Saint-Germain. Ce fief appartient au début du XVIe siècle à Pierre Le Gendre.⁴ Le manoir est connu par des cartes anciennes et par l'inventaire après décès de ce dernier.



On retrouve sur le plan ci-contre⁵ les parties énumérées dans l'inventaire après décès réalisé en 1525. Il nous renseigne sur l'ancienne disposition de l'hôtel seigneurial de Garennes.

Cet ensemble est composé de deux parties distinctes. Une vaste cour et une chapelle forment un enclos en direction de la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Du côté de la Seine, différents corps de bâtiments sont organisés autour d'une basse-cour et délimitent le tracé de l'hôtel seigneurial.

Le vieux corps de logis situé à l'extrémité nord-est du site semble correspondre au manoir d'origine. Son rez-de-chaussée est constitué d'un petit et d'un grand cellier, ainsi qu'un fournil. Il est également question d'un escalier à vis qui relie le cellier à la plus grande partie du vieux logis. Plusieurs tourelles assurent la circulation entre les différentes composantes du logis ancien, mais aussi entre les premier et deuxième étages où se trouvent plusieurs chambres accompagnées de leur garde-robe respective.

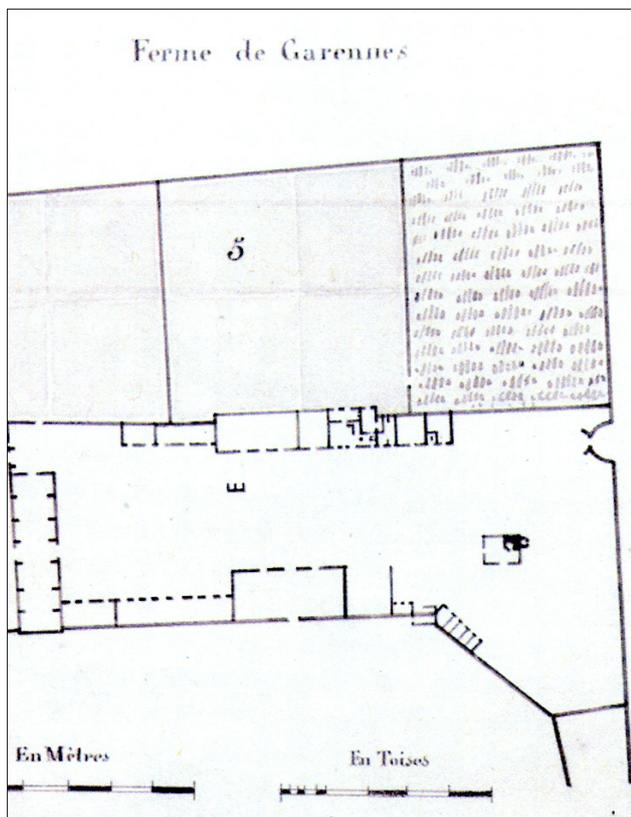
Un grand corps de bâtiments plus récent donne d'un côté sur la basse-cour et de l'autre côté sur le parc et la chapelle. Une grande salle et une cuisine ont été établies dans le bâtiment neuf. A l'étage, chambres, grenier et galerie se succèdent.

³ Le patrimoine des communes des Yvelines, Flohic, 2000, Achères, Tome II, p.835

Et Service départemental d'archéologie, Inventaire archéologique des Yvelines, commune Achères

⁴ Hervier, Dominique, Pierre le Gendre et son inventaire après décès. Etude historique et méthodologique, Paris, Honoré Champion, 1977, p. 122-152

⁵ Bnf, Estampes, Va 448 e, Ft6 H 188618



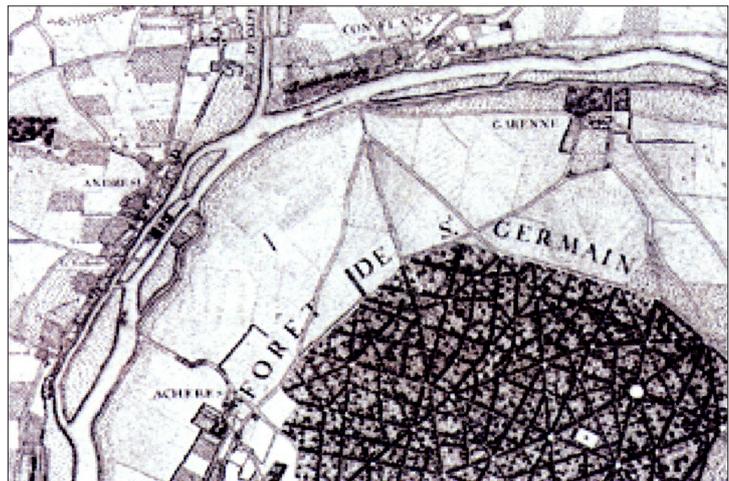
A l'extrémité de ladite galerie, nous apprenons l'existence d'une chambre située juste au-dessus de la porte d'entrée.

Marquée par deux tourelles, l'entrée ouvre tant sur la basse-cour que sur l'allée sud de la grande cour qui abrite un puits neuf. Dans le prolongement du bâtiment neuf, des étables et une grange ont été aménagées.

Cette ferme-manoir fut détruite en 1753-54 et rebâtie ultérieurement. On voit une nouvelle organisation sur l'atlas matrice des domaines de la Couronne dressé en 1824 par le chevalier de Mauléon.

La chapelle qui figure sur le plan de 1689 était en très mauvais état au milieu du XVIIIe siècle. Elle est vendue comme bien National pour être détruite en 1794.⁶

Le plan d'Intendance levé en 1786 montre que le village d'Achères avait une situation tout à fait particulière, coincé entre la forêt de Saint-Germain qui dépendait de cette ville et la Seine dont les îles qui la bordent ne lui appartenaient pas : elles dépendaient des bourgs de la rive droite : Herblay, Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy.



C'est ce que montre la carte de Delagrive. Le plan d'Intendance précise que la vigne n'occupait qu'une part faible du terroir (42 arpents) contre 733 arpents de terres labourables et 396 arpents de prés. On aperçoit aussi le mur de la forêt de Saint-Germain construit sur ordre de Louis XIV pour garder le gibier et l'empêcher de piétiner les terres avoisinantes. Louis XV, quant à lui, fit boiser 400 arpents de terres, au nord du village. Cet exemple montre que les décisions concernant Achères échappent fréquemment aux habitants. Tout le XIXe siècle en est l'illustration.

⁶ Service départemental d'archéologie, Inventaire archéologique des Yvelines, commune Achères, notes historiques

Donc Achères était un petit village d'agriculteurs (349 habitants en 1793). Selon le recensement de 1817, il s'agissait d'une population modeste (avec notamment 26 bûcherons, 36 journaliers, 17 vignerons). L'arrivée du chemin de fer en 1843 ne modifie rien : mais il faut préciser que la halte de la ligne de l'Ouest se trouvait au milieu de la forêt et se nommait Etoile de Conflans et ne concerne pas directement Achères. En 1856 selon le recensement, les cultivateurs et les journaliers sont les plus nombreux, en revanche, les bûcherons ont disparu. Ce qui s'explique peut-être par la construction de la digue « *édifiée suivant l'idée de M. Henry, instituteur, entre 1847 et 1855 afin d'éviter le ravage des cultures par les crues répétées de la Seine. Cette monumentale œuvre collective réalisée par les agriculteurs de la plaine s'étire sur 6 km de long entre le pont de Conflans et les actuelles usines Peugeot* ». ⁷ Elle est formée d'un talus engazonné haut de 5 mètres. Et elle protège Achères des crues de la Seine, protection renforcée par la canalisation de tout le fleuve. Cela permet donc un développement de l'agriculture. En 1899, selon la monographie de l'instituteur, Achères, « *groupe ses petites maisons pointues aux pignons gris et trois ou quatre belles demeures aux airs de châteaux avec leurs blanches façades et leurs parcs...* ».



La crue de 1910



Les bords de Seine

⁷ <http://www.mairie-acheres78.fr/La-municipalite/Histoire-d-Achères/Le-decoupage-historique-de-la-ville>

4. Les transformations de l'ère industrielle

Le chemin de fer commence à transformer Achères en 1878, date de l'ouverture de la ligne de Pontoise. Une gare de triage est installée dans la forêt, où se trouvait la station de Conflans. Elle prend le nom d'Achères mais se trouve à deux km du bourg. En 1887, une halte dite le « village d'Achères » fut créée à l'emplacement de la gare actuelle.

Le recensement de 1896 se fait l'écho de ces changements : on compte 70 employés de la compagnie de l'Ouest installés à Achères. On trouve aussi une centaine d'employés de la société Bonna. Cette dernière a une histoire complètement liée à la ville de Paris : la loi du 10 juillet 1894 rend le tout-à-l'égout obligatoire dans un délai de cinq ans. La construction de l'émissaire des eaux usées qui traverse la Seine et l'Oise est un exploit technique. La ville de Paris décide de créer sept fermes municipales, affermées, pour montrer qu'on peut concilier production agricole et épuration des eaux. L'aqueduc d'Achères, déclaré d'utilité publique en 1889 est terminé en 1895. Il dessert 800 ha de terrains domaniaux de la ville de Paris, de la forêt domaniale de Saint-Germain et le domaine des Fonceaux sur le territoire de la commune d'Achères de 200 ha.

L'ingénieur Bonna qui travaille pour la ville de Paris, fait breveter un procédé pour fabriquer des tuyaux en ciment armé. De 1894 à 1924 son entreprise fabrique et pose 297 km de canalisations dont fait partie l'équipement de la plaine d'Achères.



Conflans-Saints-Honorine - La Distillerie

Par ailleurs, il obtient l'exploitation des 800 ha de terrains d'épandage où il fait notamment cultiver des betteraves, pour la fabrication d'alcool dans une distillerie (détruite) à côté de son usine. Il installe une voie de chemin de fer Decauville entre la plaine d'Achères et la gare Achères Grand Cormier, que parcourent des trains de 10 wagons.

De ce fait, rien d'étonnant à ce que la composition sociale d'Achères ait beaucoup changé même si elle reste une population d'employés et d'ouvriers. On voit dans le recensement de 1926 que la main d'œuvre agricole qui travaille à la ferme de la Garenne pour le compte de M. Morizet est composée en partie de Belges et de Polonais. De même, les employés de Bonna qui habitent dans le quartier dit d'Ambleville, c'est-à-dire autour de la cimenterie, sont en partie Italiens ou Polonais.

La culture continue aussi à faire vivre une partie de la population : on produit du blé en culture intensive, de l'avoine, des pommes de terre, des asperges et des pois. Des changements sont annoncés en 1899, car des cultures maraîchères vont être plantées sur les terres de l'épandage qui s'étendent sur 1000 ha.

⁷ <http://www.mairie-acheres78.fr/La-municipalite/Histoire-d-Acheres/Le-decoupage-historique-de-la-ville>

D'un point de vue patrimonial, l'arrivée de l'émissaire de la ville de Paris a donné lieu à des aménagements de tous ordres. Certains ne sont pas visibles comme l'émissaire lui-même, mais des regards encore en place dans les champs permettent de le deviner (ach214ter). Des drains se dirigeaient vers le fleuve, comme le drain de la tête ronde, aujourd'hui asséché mais dont il reste les garde-corps en ciment. (ach199)



ach214ter



ach199

Par ailleurs des logements fonction ont été construits : des « postes » pour loger des chefs cantonniers : le poste d'Herblay et le poste d'Artois ont été repérés.(ach196).

Les chefs techniques, plus hauts dans la hiérarchie, avaient des pavillons comme le pavillon d'Herblay (ach194), habité en 1921 par Jules Trélise, chef adjoint technique principal. Plus loin se trouvait le pavillon de la Garenne sur le même modèle (ach203) mais agrandi.



ach 196



ach194



ach203

Une remarque de l'instituteur est prophétique : *« depuis quelques années une société anonyme, par pure spéculation, a réuni deux ou trois parcelles de terrain qu'elle continue à louer pour la culture et qu'elle réserve, dit-on, pour la création à Achères d'un port faisant partie du projet de Paris, port de mer ».*



Il y a eu peu de villégiature à Achères, surtout à la suite de l'épandage des eaux usées.

Le « château Paquet » (détruit en 1972) qu'on voit sur le cadastre napoléonien en était un exemple. Déjà au début du XXe siècle, son parc est loti et les rues Maurice-Berteaux et Lasne-Berger sont percées.



Durant l'entre-deux guerres, deux lotissements remarquables sont créés. L'un est la cité cheminote autour de la gare de triage.

Elle est conçue dans la mouvance des cités-jardins et son architecte est Jean Philpott, auteur de la gare de Deauville-Trouville.⁸

ach215bis

Le lotissement de Fromainville, lui, a peut-être remplacé, en même temps que la station d'épuration qui lui est adjacente, la ferme de Fromainville qui faisait travailler une centaine de personnes selon les recensements de 1921 et de 1926. Le projet d'installation d'une station d'épuration à Achères remonte aux années 1930 et il a commencé à être mis en place en 1940. Le lotissement dont le dessin radioconcentrique est intéressant, n'est pas bâti en une seule tranche. Ont été repérés quatre types de maisons.



ach192



ach193



ach191

⁸ <http://www.culture.gouv.fr/documentation/memoire/HTML/IVR25/IA14003091/index.htm>

Il comprend des maisons des années 1950 peut-être bâties sur des plans des années 1930, des années 1960, des années 1980 et postérieures. Certaines destructions laissent présager que ce lotissement est voué à la disparition, sans doute dans le cadre de l'agrandissement de la station d'épuration d'Achères.

5. Les extensions récentes

Dans le cadre du diagnostic, il n'a pas été possible de recenser toutes les opérations urbaines postérieures aux années 50. Les chiffres ci-dessous montrent qu'elles sont très nombreuses, et notamment dans l'habitat collectif et l'habitat social.

Années	Total	Avant 1949	de 1949 à 1974	de 1975 à 1989	de 1990 à 2005
Résidences principales	7516	634	3493	1281	2107

Actuellement 64 % des logements sont de l'habitat collectif.
Les cartes postales permettent de les illustrer :



6. Typologies dominantes et état du bâti

Au total **3 maisons de bourg** ont été repérées plus un groupe de 6 et un de 7. **8 maisons de bourg avec boutique** et **9 maisons de bourg avec porte charretières**. La carte ci-dessous les localise, elles sont entourées en turquoise. Il n'est pas surprenant de les trouver le long de l'ancienne Grande Rue, de la rue Coffinières et de la rue Saint-Martin.



ach087

La maison de bourg, alignée et occupant toute la largeur de la parcelle est un des éléments structurant du centre bourg. A Achères, elle est élevée d'un étage carré et ne comporte pas de lucarne. Les maisons de villes conservées ne comporte actuellement pas de modénature ni de décor comme l'atteste la série de 6 maisons de bourg ci-contre (ach087).

Les cartes postales anciennes qui représentent la rue Coffinière confirment cette impression, même si on aperçoit quelques bandeaux et enduits animant les façades. Les ravalements au ciment ont fait disparaître couleurs et modénature, de même que le décroûtage total faisant apparaître des moellons de calcaire qui n'étaient pas destinés à être vus (ach080).



ach080



Les maisons de bourg avec boutique qui ont été repérées sont au nombre de 7. Elles présentent les mêmes caractères. Quatre forment une petite sous famille (ach012, ach041, ach068, ach145) par le fait qu'elles sont placées en angle avec un pan coupé. Parmi elles ach068 est la plus décorée avec sa meulière et sa modénature de brique. On voit qu'elle a été agrandie sans doute assez précocement sur sa partie gauche.



ach068

Les maisons avec porte charretières (9 repérées) sont de deux ordres.

- Soit ce sont des maisons à boutiques comme ach07 et ach08 et la porte donnait accès à une cour dans laquelle le commerçant pouvait développer ses activités
- Soit ce sont des maisons à vocation plus rurale comme ach075 et la porte charretière desservait plutôt une annexe agricole.



ach007



ach008



ach075



ach015

Les portes charretières, en raison de leur désuétude, sont en voie de dénaturation et beaucoup sont abaissées pour correspondre à leur usage comme garage (ex ach015). A la réflexion, ces dernières auraient peut-être dues être considérées comme dénaturées mais le principe du diagnostic est de ne pas revenir en arrière.

Le principe du passage charretier passant sous la maison et permettant de gagner une cour ou un jardin à l'arrière se retrouve encore au 20e siècle avec des maisons, sans doute de maraîchers (ach052).



ach052



Comme pour les maisons avec boutique une d'entre elle se singularise par son matériau et la qualité de sa modénature (ach038)



ach038

Du passé rural d'Achères ont été conservées **12 maisons rurales et 5 cours communes**. La rue Saint-Germain concentre une partie de ces maisons rurales comme le montre la carte ci-dessous : elles sont en orange cerclé de turquoise.



Leur position perpendiculaire à la voirie donne à celle-ci un caractère particulier d'une succession de pignons (ach014). Que l'on trouve aussi sur les cartes postales anciennes (moins dénaturées).



ach014



Toutes les maisons rurales sont caractérisées par leur absence de décor et la plupart par des ouvertures irrégulières.



ach082



ach080

Les cours communes repérées sont au nombre de 4. Elles sont très transformées mais ont été néanmoins relevées car vestiges d'une activité agricole, sans doute viticole, disparue.

Dans l'une de ces anciennes cours communes a encore été conservé le puits commun autour duquel les maisons s'organisaient.

Voici leur répartition dans la ville (elles sont cerclées de noir).



Ont aussi été repérées 5 fermes. Deux sont en plein centre ville : l'une est composée de deux bâtiments un est aligné sur la rue avec une porte charretière (ach081) et l'autre sur la cour à l'arrière.

L'autre ferme (ach055) est représentative d'une petite série que nous avons appelée « fermes urbaines » et qui se caractérise par le traitement du logis comme une villa à l'arrière de laquelle se déploient les annexes rurales. Le décor du logis avec sa modénature de brique, ses aisseliers, son épi de faitage et ses garde-corps en fer forgé ne déparerait pas une villa de la même période.



ach080



ach055



ach055 bis

Les maisons d'artisan repérées sont 8 en tout dont une a été considérée comme remarquable. Rappelons leurs critères : ce sont des maisons placées latéralement par rapport à la parcelle mais dont un côté est aligné. Autour de la cour se distribuent les ateliers et autres annexes.



ach0136



ach043

Plusieurs d'entre elles présentent des caractères architecturaux soignés (meulière, modénature, aisseliers). Ce qui les rapproche de la ferme urbaine que nous venons de citer. Elles sont toutes contemporaines (début 20e)



ach021

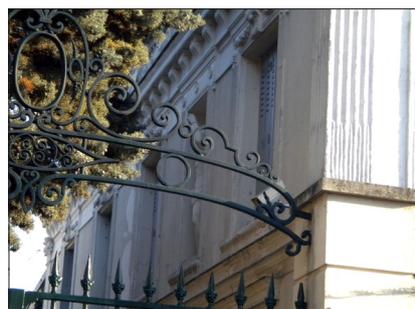


ach0136 bis

Une seule **maison de notable** a été repérée (ach005) : elle présente une architecture et un décor très riche caractéristiques du second Empire ; sur la façade se déploient pilastres, guirlandes, sculptures néo antiques. La maison a été considérée comme remarquable, bien qu'elle soit dénaturée par une extension récente donnant sur la rue. Sa parcelle a sans doute été réduite car elle est aujourd'hui de petite taille.



ach005



Une autre maison de notable, sans doute ancienne maison de campagne, le château Paquet, situé non loin de là a été détruit comme on l'a vu.

Les villas d'Achères (35 repérées) ne se distinguent ni par leur grande taille, ni par la richesse de leur décor. Il est probable qu'elles ne furent pas construites pour des villégiateurs mais des habitants permanents. L'instituteur dans sa monographie expose cette situation : *« Achères malgré sa situation, à quelques lieues de Paris entre une forêt superbe et la Seine malgré son air vif et pur, son aspect, la propreté de ses rues, aurait dû depuis l'époque de l'établissement du chemin de fer de Rouen, se développer régulièrement comme les communes limitrophes. Tel n'est point le cas. C'est à peine si quelques-uns des parisiens, pourtant si amateurs de villégiature, viennent s'établir à Achères pendant l'été. A plus forte raison, n'en voit-on pas pendant l'hiver. »* Et l'arrivée de l'émissaire de la ville de Paris avec ses odeurs nauséabondes n'a pas dû arranger la situation.



ach047

Une grande villa du 19e siècle a été repérée (ach047) : visible depuis la rue grâce à une grille qui a peut-être remplacé l'ancien portail, elle comporte une fine modénature, une belle crête de toit et des épis de faitage. Son plan non articulé et sa toiture à croupes et à faible pente (« à l'italienne ») la rattachent au 19e siècle et lui confèrent une place à part à Achères où les villas sont plutôt à plan articulé et de la première moitié du 20e siècle.

Les autres villas sont de taille plus modeste. On peut distinguer plusieurs sous-familles.

- les villas dont la façade principale avec toit à deux pans est un pignon. Elles sont au nombre de cinq (ex : ach122). Une petite variante de 3 villas est composée parcelles qui ont une demi-croupe (ach210).



ach120

- les villas avec toit à deux pans et dont la façade principale est goutterot et qui présentent d'une manière générale un décor plutôt sobre (au total 9). Une seule se signale par un élégant décor de brique sur meulière, formant des sortes de métopes. (ach120)

La catégorie la plus pittoresque est composée de 13 unités. Il s'agit de villas dont le toit est articulé et fait alterner pignon (en général avec demi-croupe) et goutterot. Trois de ces édifices ont été considérés comme remarquables (ach203, ach194 et ach072).



ach203



ach194



ach 072

En meulière ou en brique, elles comportent des aisseliers, des demi-croupes, des épis de faitage caractéristiques des années 1900. Leur portail d'entrée est surmonté d'un couverture qui leur donne un aspect monumental. Deux de ces villas sont près des terrains d'épandage et étaient des logements destinés à des employés de la ville de Paris.



ach065

Les autres villas de cette sous-famille sont de décor modeste. Elles sont en meulière (ach129), en moellons de calcaire disposé en opus incertum (ach065) ou enduites (ach099).



ach099



ach129



Les villas à toit terrasse de la cité de Fromainville sont uniques dans leur genre.

ach192

Les pavillons sont la catégorie la plus représentée : 100 ont été repérés, soit 45 % du total. Plus de la moitié sont des maisons à pignon. Certains ne comportent pas d'étage de comble, d'autres ont une pièce à l'étage. Dans tous les cas ce sont de petites habitations.



ach126



ach126

On a parfois même, comme dans le cas d'ach163, une des plus petites tailles possibles : une porte et deux fenêtres. Le parcellaire explique en partie la petite taille des pavillons, deux d'entre eux sont à cet égard très caractéristiques : ils sont implantés sur des parcelles très étroites (ach061).



ach163



ach051

On en retrouve une série de 10 dans l'impasse des Alliés (ach048).
Trois pavillons préfabriqués en fibro-ciment sur le même modèle ont été relevés (ach168, ach176, ach198).



ach048



ach198

La carte ci-dessous montre que les pavillons sont dispersés dans toute la ville (en turquoise).



Même si on en trouve une grande concentration le long de la forêt, il s'agit de maisons d'employés, comme le montre le recensement de 1926 : ce sont essentiellement des employés de banque, représentants, secrétaire dactylo travaillant à Paris qui habitent ces pavillons.

Le décor reste très sobre, comme pour les villas. Les façades sont enduites dans les trois-quarts des cas. La meulière est minoritaire (17) et la brique encore plus (2).

Les dénaturations qui affectent ces petites maisons sont des agrandissements, surélévations ou extensions latérales, la modification ou la disparition du décor, la reprise des ouvertures pour des raisons écologiques. A cet égard un exemple bien révélateur a été photographié.



Il s'agit d'un pavillon dont les ouvertures ont été réduites pour s'adapter aux dimensions standard et les murs ajoutés ont été cachés sous un parement de meulière en « mosaïque » plutôt maladroit.

Un autre exemple de pavillon montre toute la fragilité de ce type d'habitat : sur la carte postale ancienne on voit le pavillon avec son décor pittoresque de lambrequins en bois découpés, le portail d'entrée et le mur de clôture du jardin.

La photographie actuelle (ach020) montre tout ce que le pavillon a perdu.



ach020

7. Perspectives d'inventaire¹

L'église dont le clocher à flèche de pierre polygonale est intéressant
Le presbytère



Les croix la Croix du Magasin
La croix d'Achères



Le monument aux morts



Les portes de la ville



L'ancienne mairie école



¹ Ci-dessus et ci-dessous figure la liste des édifices qui mériteraient une étude dans d'un inventaire du patrimoine

L'ancienne mairie - école
actuellement mairie



L'école Joliot Curie



La maison de campagne dite
Château Paquet (détruite)



La maison de notable (ach005)



L'ancienne poste (?) (ach013)



La ferme (ach046)



La ferme urbaine (ach055)



La maison d'artisan (ach136)



La maison avec boutique
(ach 068)



La villa (ach072)



La villa (ach120)



La villa (ach047)



Les pavillons (ach131 &132)



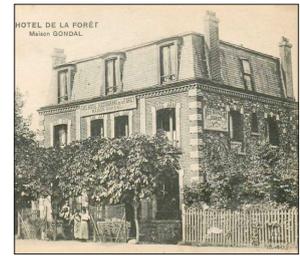
Le pavillon (ach057)



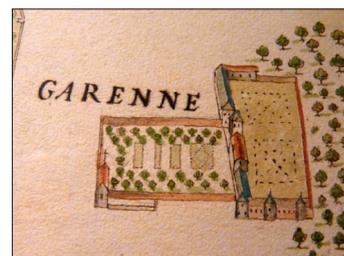
Les pavillons en fibro-ciment
(ach168-176 198)



L'ancien hôtel de la forêt (ach154)



Le manoir de la Garenne (détruit)



La ferme de la Garenne (ach200)
et le lotissement de la Garenne
(ach201)



Le parc agricole et les logements
qui lui sont liés



Les maisons d'ouvriers agricoles
(ach195&215)



La Chapelle Notre Dame de la
Lumière



La cité de Fromainville (ach191-
192)



La ferme du barrage (ach212)



La cimenterie Bonna



8. Tableau récapitulatif

	intéressant	remarquable	exceptionnel	TOTAL
Equ. public religieux	5			5
Château				
Ferme	3	2		5
Maison rurale	12			12
Cour commune	5			5
Maison d'artisan	7	1		8
Maison de bourg	4			4
Maison à boutique	7			7
Maison à porte charretière	8	1		9
Maison de campagne				
Maison de notable		1		1
Villa	29	6		35
Maisons jumelles	7			7
Pavillon	96	4		100
Immeuble	2	1		3
Equ. artisanal/ industriel	3			3
Génie civil	1			1
Equ. de loisir				
Autre	12			12
dont croix	1			
Monument aux morts	1			1
Monument commémoratif	1			1
Puits	1			1
TOTAL	202	16		218

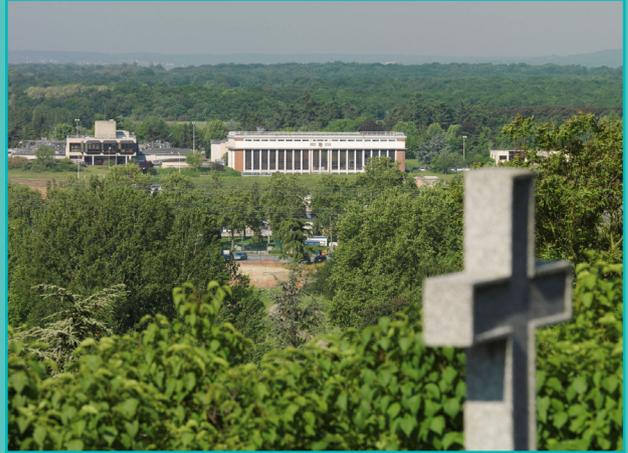
REGARDS SUR LE PAYSAGE



Plaine d'Achères depuis Conflans



Mur d'enceinte de la forêt de Saint Germain.



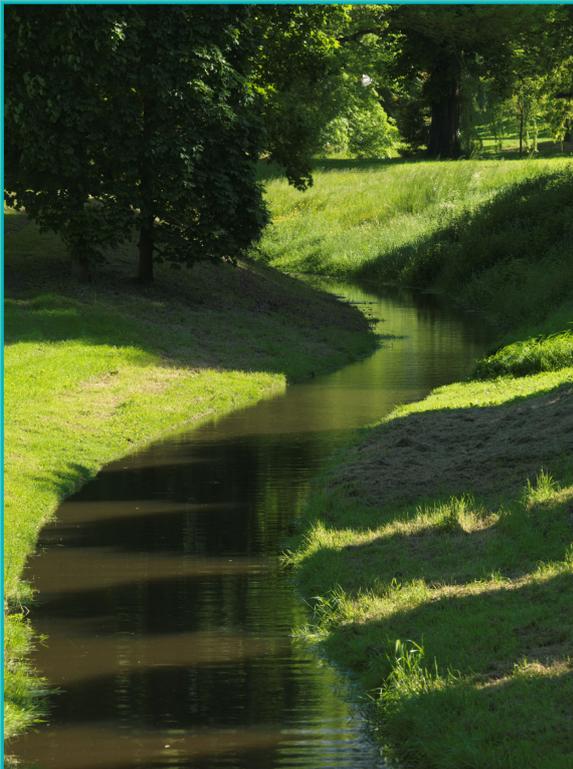
Forêt de Saint Germain depuis La Frette sur Seine.



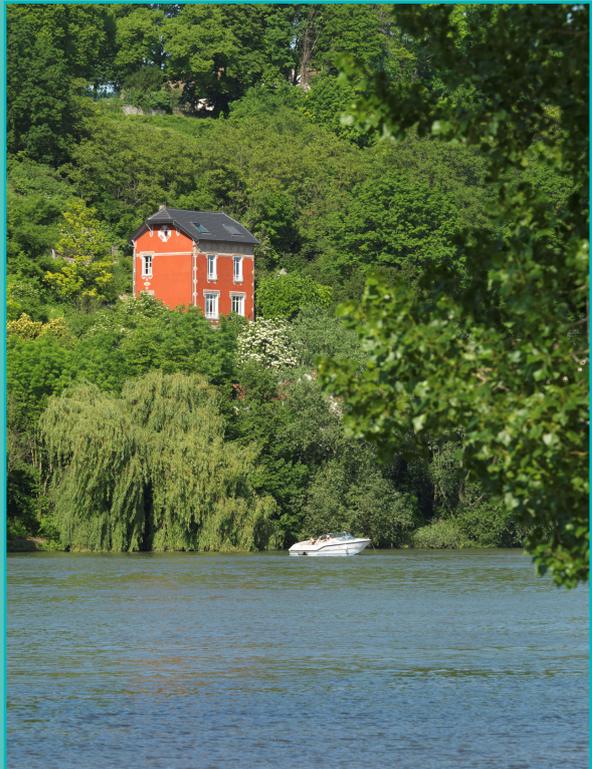
La confluence de l'Oise et de la Seine.



La rue Bonna.



Jardin d'Herblay sur la plaine d'Achères



Villégiature à Herblay, depuis la rive d'Achères.



Abri de cantonnier.



Ferme de la Garenne.



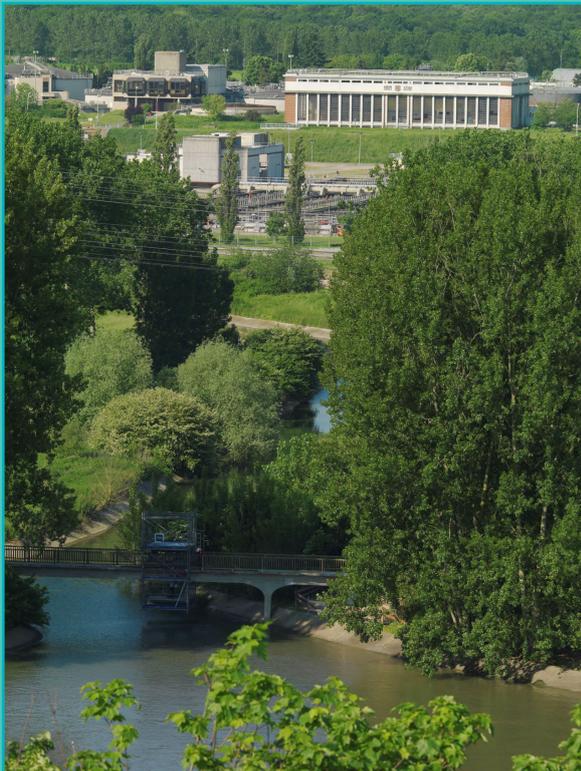
Bouche d'irrigation.



Plaine d'Achères depuis la Frette.



Plaine d'Achères.



Le SIAAP d'Achères.



Etang des Fonceaux.

L'EPANDAGE DES EAUX USEES

La volonté d'organiser l'entretien et le développement du réseau des égouts remonte au début du XIXe siècle. Paris et sa banlieue constituent alors un territoire à part, qui concentre une part essentielle de la croissance urbaine en France, phénomène qui nécessite d'être appréhendé et maîtrisé. Des progrès dans le domaine scientifique permettent de mieux cerner la propagation des maladies infectieuses, telle que le choléra-morbus, et par conséquent d'encourager l'hygiène.

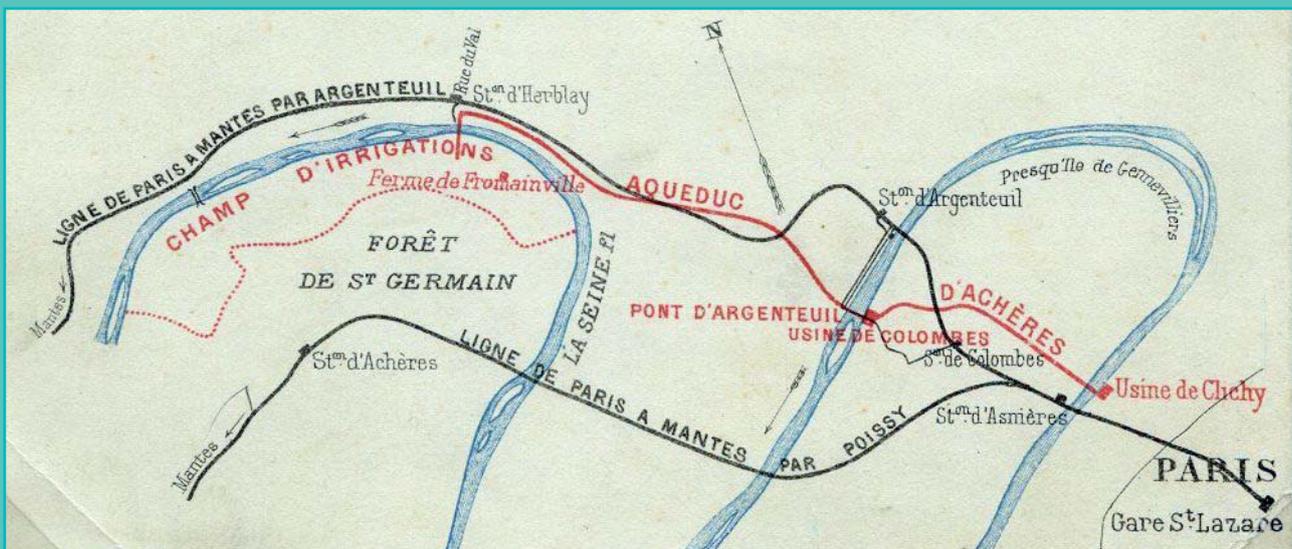
Le Service des eaux et des égouts, chargé de la construction et de l'entretien des égouts, est créé en 1807. En 1850, la longueur totale du réseau d'égouts est de l'ordre de 140 km ; les techniques se perfectionnent mais les eaux usées sont toujours déversées à la Seine dans la traversée de Paris. Dès 1851, on projette de construire progressivement des égouts sous toutes les voies de Paris. Eugène Georges Haussmann, nommé préfet de la Seine en 1853, souhaite que les eaux usées ne soient déversées qu'en aval de la capitale. Différents projets ont vu le jour mais n'ont pas abouti, car ils ne répondaient pas de manière efficace aux besoins de Paris, et de sa population croissante (1856 : 1174 346 habitants – 1861 : 1696 141 habitants).

En 1854, c'est finalement l'ingénieur Eugène Belgrand qui est désigné pour s'occuper des problèmes relatifs à l'alimentation de Paris en eau de source et à l'évacuation des eaux usées. Son projet consiste à établir un collecteur général orienté suivant la direction sud/est – nord/ouest, prenant au sud les eaux de la Bièvre, traversant la Seine par en-dessous au niveau de la Place de la Concorde et drainant les eaux usées dans la partie rive droite pour aller ensuite se déverser dans la Seine en face d'Asnières. Ce système permettrait à la fois de déverser les eaux usées à l'aval de Paris, d'obtenir une pente suffisante pour l'établissement du collecteur, d'éliminer le reflux des eaux de la Seine en période de crue et d'éviter le débordement dans les bas quartiers.

La construction commence en 1857, et se poursuit jusqu'en 1863. Durant cette période, le projet initial est revu car l'annexion de communes suburbaines et l'accroissement de la population augmentent les besoins et la superficie du territoire à couvrir. A la mort d'Eugène Belgrand, en 1878, la longueur totale de l'ouvrage dépassait les 600 km. Dans les années 1960 il dépassait les 2000 km.

Parallèlement à la construction du réseau d'égouts parisiens, on imagine un système d'épandage des eaux usées par irrigation de terrains perméables dotés de gisement de sable alluvionnaire. Il remplissait un triple objectif :

- fertiliser la terre pour la culture
- répondre aux besoins d'approvisionnement alimentaire du « Ventre de Paris »
- remédier au problème de la pollution du fleuve.



Aqueduc d'Achères. Coll. Jacques Lutz. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP



La construction de l'Emissaire. Coll Jacques Lutz. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP

En 1864, des études sont d'abord menées à Clichy, puis en 1869 dans un jardin expérimental de 6 ha à Asnières. Les essais sont probants et entre 1871 et 1874, le domaine irrigable passe de 6 ha à 800 ha, installé dans la plaine de Gennevilliers.

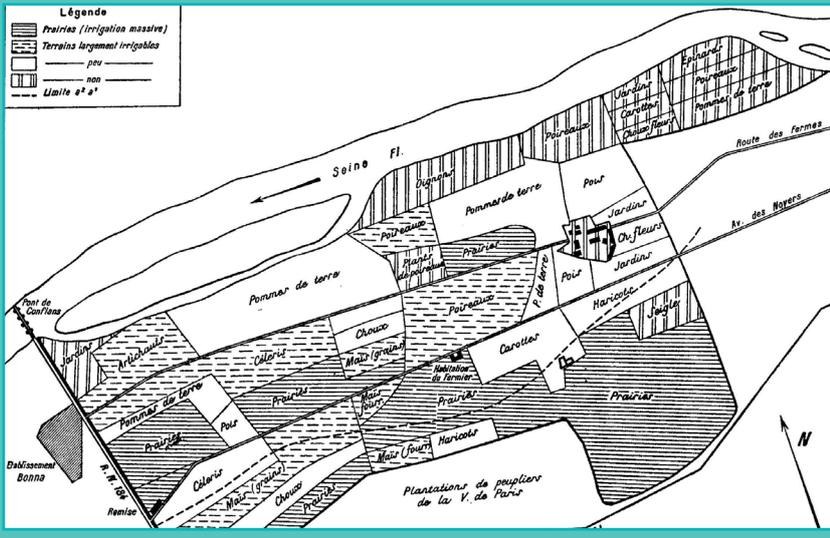
En 1889, le projet d'épandage est déclaré d'utilité publique. La loi du 10 juillet 1894 rend le tout-à-l'égout obligatoire dans un délai de cinq ans. La ville de Paris décide de créer le Parc agricole d'Achères et déboise à Garenne et à Fromainville 428 ha de bois plantés au XVIIIe siècle par Louis XV ainsi que les anciennes remises à gibier de la plaine d'Achères.

La construction de l'aqueduc d'Achères, également appelé « Emissaire Général » est confiée à l'ingénieur Aimé Bonna, qui fait breveter un procédé pour fabriquer des tuyaux en ciment armé. De 1894 à 1924 son entreprise fabrique et pose 297 km de canalisations dont fait partie l'équipement de la plaine d'Achères.

L'Emissaire Général dirige les effluents parisiens sur les 800 ha de terrains à irriguer par un réseau de conduites en béton armé. La construction de l'émissaire des eaux usées qui traverse la Seine et l'Oise est un véritable exploit technique.

En 1895, l'épandage commence dans la plaine agricole d'Achères. La ville de Paris décide de créer sept fermes municipales, affermées, pour montrer qu'on peut concilier production agricole et épuration des eaux. L'Emissaire dessert les terrains domaniaux de la ville de Paris, de la forêt domaniale de Saint-Germain et le domaine des Fonceaux sur le territoire de la commune d'Achères.

En 1896, le domaine irrigable est étendu vers la boucle de Carrières-Triel et vers le plateau de Méry-Pierrelaye ; puis à nouveau vers Achères en 1905 (domaine des Fonceaux – 200 ha) et vers Poissy (domaine du Picquenard – 208 ha). Le maire d'Achères réagit à ces extensions en interdisant l'irrigation dans une zone de 1000 m autour de la commune. Au final, plusieurs domaines seront créés sur le Parc Agricole d'Achères : Fromainville, Garenne, Fonceaux (lui-même divisé en 4 fermes), Noyers et Picquenard. La Ville de Paris impose une réglementation stricte, qui interdit notamment aux cultivateurs de faire pousser des fruits ou des légumes poussant à ras du sol ou destinés à être mangés crus.



Elle leur impose également un plan d'assolement, comme l'indique le plan ci-contre. On voit qu'on cultivait à la Ferme de la Garenne des légumes (poireaux, épinards, oignons, céleris, betteraves, navets, choux, choux-fleurs, choux de Bruxelles, artichauts, pommes de terre, topinambours, maïs, pois) ; et des céréales, (seigle, avoine, maïs).

Plan d'assolement de la Ferme de la Garenne. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP.



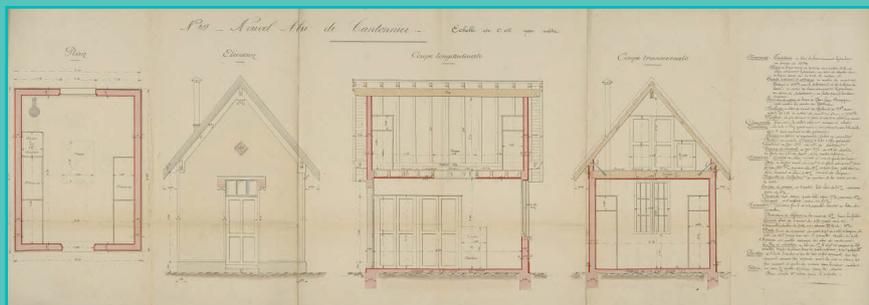
Ferme de la Garenne en 1945. Coll Jacques Lutz. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP

A partir de 1899, Aimé Bonna obtient l'exploitation des 800 ha de terrains d'épandage où il fait cultiver des betteraves, pour la fabrication d'alcool dans une distillerie. Mais, trop irriguées, les betteraves sont pauvres en sucre et ne permettent pas d'assurer la prospérité de la distillerie. Elle est donc détruite. Seule subsiste la fabrique de tuyaux en ciment armé.



Jardin d'Herblay et ramassage des choux, Ferme de la Garenne. Coll. Jacques Lutz. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP

Le Parc Agricole est aussi doté d'un jardin modèle en 1895 à l'endroit où l'émissaire (branche d'Achères) traverse la Seine pour rejoindre les champs d'épandage. Il porte le nom de « Jardin d'Herblay » et possède de belles plantations, à l'image du Jardin Botanique de Paris. Les décors qu'on y trouve sont typiques de la fin du XIXe siècle : faux rochers, fausses branches en béton pour les rambardes, rocailles, étangs et cascades.



Plan d'abri de cantonnier. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP



Garde corps en faux arbre écoté.



Drain avec pont et cabane de cantonnier. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP

En 1899, les terrains du Parc Agricole épurent 57 millions de mètres cubes d'eaux d'égouts, 67 millions en 1900 et 71 millions en 1901. Les domaines constituent des régulateurs de la distribution d'eau. Le règlement des irrigations spécifie que l'irrigation doit toujours avoir une vocation culturelle et épuratrice. Les terres doivent être aménagées en rigoles de manière à absorber l'eau uniformément. La maintenance des équipements liés à l'émissaire est assurée par des employés de la ville de Paris, qui travaillent en bonne intelligence avec les personnes employées par les fermiers à l'année ou les saisonniers, présents entre avril et octobre. Des éléments architecturaux tels que les abris de cantonniers ou les bouches d'irrigations témoignent, encore aujourd'hui, de cette activité.



Bouche d'irrigation en 1961
Coll Jacques Lutz. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP



En 1983, elles sont toujours utilisées.



En 1999, à l'abandon.

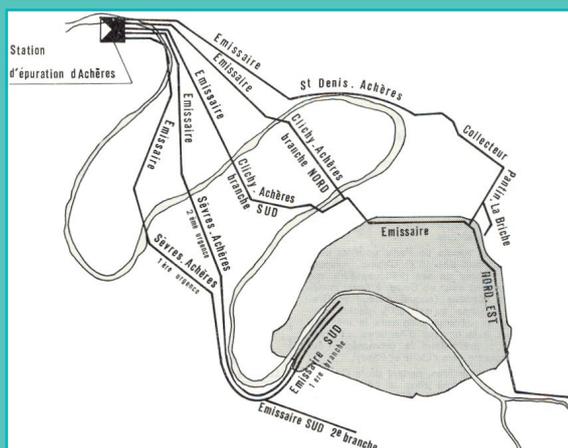
LA STATION D'ÉPURATION D'ACHERES OBJET PATRIMONIAL¹

Un chapelet d'usines marque de son empreinte, tour à tour violente ou discrète, le paysage des bords de Seine, en aval de Paris. L'usager de l'autoroute A13 devine qu'il suit un axe structurant, l'un des principaux territoires industriels français. Rejoignant les méandres du fleuve, il contemple, fasciné ou effrayé, les vastes emprises de quelques fleurons industriels bordés de lotissements et de cités – PSA à Poissy, Renault à Flins. Entre ces deux pôles, Achères. L'immense usine d'assainissement des eaux usées de l'agglomération parisienne a pris place, depuis 1941, sur les champs d'épandage (*chapitre précédent*).

Pourquoi parler ici de patrimoine ? On connaît la valeur fonctionnelle et technique d'un tel ensemble. Mais s'intéresser à l'histoire de l'innovation, au traitement paysager et à l'œuvre architecturale des concepteurs successifs, invite aussi à une « conversion du regard ». La plaine d'Achères, dès les années 1860, a converti le « fumier en or » (Victor Hugo) : à l'heure de la « refonte » de la grande station (SIAAP), le regard patrimonial peut également replacer cet site original sur une nouvelle échelle de valeurs culturelles.

1. Le programme général d'assainissement de la Région parisienne

Pourquoi une station d'épuration ? Pourquoi passer de l'épandage à l'épuration bactérienne ? Dès les années 1920, il y a urgence : au retour du premier conflit mondial, l'exode rural s'accroît et la population de l'agglomération parisienne poursuit sa croissance.² La consommation d'eau par habitant augmente, les réseaux d'assainissement progressent grâce à l'application d'une législation hygiéniste. Conséquence directe, la qualité de l'eau de Seine se dégrade en aval des champs d'épandage.



L'ancien système ne suffit plus. Les autorités doivent tenir compte de cette évolution démographique et sociale : dès 1927, les services d'assainissement de la ville de Paris et du département de la Seine fusionnent.³ En outre, des solutions techniques existent : dès le début du siècle, des stations d'épurations sur lits bactériens sont expérimentées (station du Fond de Vaux à Méry-Pierrelaye, Carrières-sous-Poissy et surtout Colombes).⁴

E. Utudjan, Plan directeur de la station. Coll. Jacques Lutz. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP.

¹ Cette présentation a bénéficié des conseils et suggestions de Sophie Cueille, Antoine Le Bas, Léo Noyer-Duplax et Claire Valléry. Tous nos remerciements, également, à Laurent Doyen, Juliane Casier, Frédéric Aumasson et Nadège Goupillot nous ont guidé dans la riche documentation de l'Infothèque de la *Cité de l'Eau et de l'Assainissement* de Colombes (SIAAP). La « Base Mémoire de l'Assainissement » (SIAAP) a été mise en ligne fin 2012. (<http://biblieau.siaap.fr>)

² En 1896, le département de la Seine compte 3 308 807 habitants, en 1921 : 4 411 691, en 1936 : 4 962 907, en 1954 : 5 154 000

³ Emmanuel Bélanger et Eléonor Pineau, *Assainir l'agglomération parisienne. Histoire d'une politique interdépartementale de l'assainissement (XIXe-XXe siècles)*, Paris, SIAAP, 2010, 351 p.

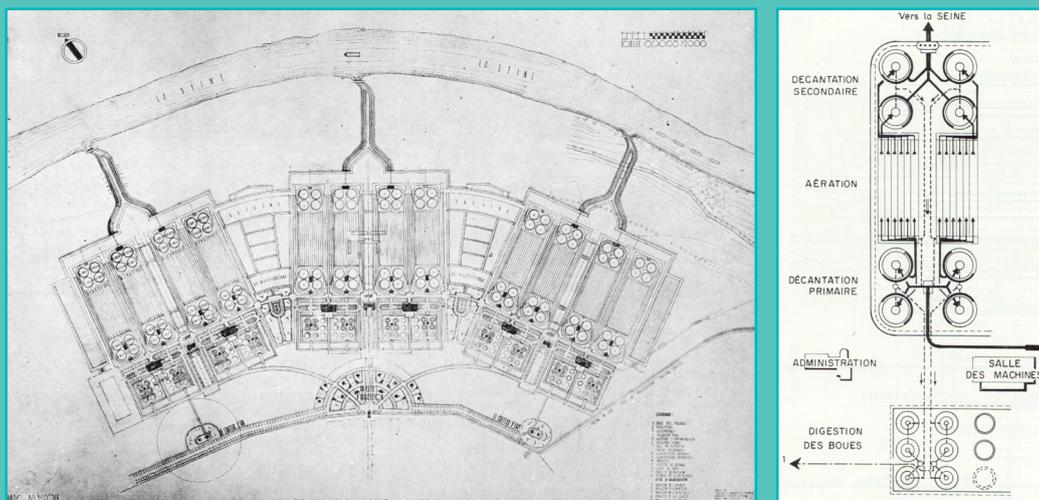
⁴ Jacques Lutz, *Les épargages dans le Parc agricole d'Achères*, Paris, Graphein, 2000, p. 106.

Urgence sanitaire, évolution institutionnelle, résultats probants de l'innovation technique : les conditions sont rassemblées pour que, dès 1929, les ingénieurs Sentenae et Koch conçoivent l'ambitieux « programme général d'assainissement de l'agglomération parisienne », adaptant sur une grande échelle les principes de l'ingénieur Eugène Belgrand (1810-1878), « inventeur » des égouts de Paris. Les eaux usées seront conduites par 4 grands émissaires (3,5 à 4 mètres de diamètre) vers une station d'épuration biologique installée à 15 km de Paris, sur une partie de la plaine d'épandage d'Achères. En décembre 1835, un décret déclare ce projet d'utilité publique.

2. Achères I : défi industriel, défi technique, défi esthétique

Edouard Utudjian (Istanbul 1905-Paris 1975), architecte français d'origine arménienne, remporte le concours organisé en 1936. De sa biographie, on retient qu'il fut étudiant à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris et qu'il devint architecte DPLG en 1929. On le sait passionné par l'œuvre de Belgrand : en 1933, il fonde le GECUS (groupe d'études et de coordination de l'urbanisme sous-terrain) et sa revue, *Le Monde souterrain*. L'examen sommaire de ses archives fait apparaître une certaine spécialisation dans la conception des stations d'épurations (Achères, Bordeaux, Rouen, Cholet, Athis-Val, Calais).

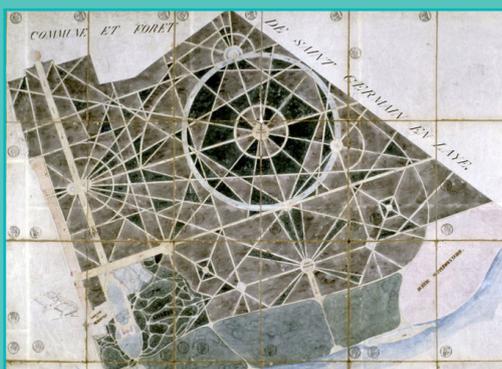
À Achères, il propose un plan directeur respectant parfaitement la trame technique imposée par le cahier des charges. Voici la première lecture possible de ce projet : une lecture technique, où la main de l'ingénieur tient celle de l'architecte. De fait, la station devant être alimentée par gravité, il a fallu creuser pour installer les bassins à une profondeur moyenne de 4,5 mètres ; d'où l'aménagement de talus, surélevés pour protéger les installations des crues de la Seine. Chacune des 12 tranches de la station projetée est aménagée en pente douce : du sud vers le nord, se succèdent la *décantation primaire* (décantation physique des matières les plus lourdes), les *bassins d'aération* (ou *bassins à boues activées* reliés aux pompes de la salle des machines), la *décantation secondaire* (clarification ou récupération des boues), enfin, le *canal de fuite* vers la Seine.



E. Utudjian, Plan directeur de la station, vers 1937 et schéma de fonctionnement Achères I, 1964. Coll. Jacques Lutz. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP.

⁵ Franck Delorme et David Peyceré, « Fonds Utudjian, Edouard (1905-1975), notice biographique », 2009, dans Archiwebture, base de données d'inventaires du Centre d'archives de l'IFA, Cité de l'Architecture et du patrimoine, <http://archiwebture.citechallot.fr>.

Mais on manquerait la cible en négligeant d'appliquer également une lecture esthétique à cet ensemble singulier. Le plan général est édifiant. Voici Edouard Utudjian dessinant une cité industrielle comme pour un prix de Rome ; on songe à la ville utopique, à la Cité idéale de Tony Garnier. Utudjian impose à cette station-jardin une trame et une composition ordonnancée. Il entend, au sud, l'articuler avec l'existant : l'axe directeur du projet est celui d'une grande allée de la forêt de Saint-Germain. A l'orée du bois, il installe la cité de Fromainville, cité radiante, de plan semi-concentrique, directement inspirée du plan de la « colonie Laffitte », lotissement bucolique dressé à Maisons en 1833, déclinée de l'urbanisme anglais du début du XIXe siècle.⁶ Au-delà s'étendent, en étoile, les 12 modules de la station. Projet grandiose, témoin du rêve de gigantisme à l'américaine propre à la France de l'Entre-deux-Guerres. En 1941, la première tranche est réalisée. Aujourd'hui, l'essentiel est encore en place, à l'exception des jardins. Une exceptionnelle série de photographies en permet toutefois l'analyse.⁷ Ainsi l'aménagement de *bassins talutés* et de *parterres réguliers* inscrit l'œuvre d'Utudjian dans le mouvement de renaissance des jardins ordonnancés, derniers avatars des jardins à la française dont le succès fut porté au cours des années 1930 par l'œuvre de Claude-Nicolas Forestier. Le système des « fabriques » (bâtiment des vannes régulatrices, station de relevage des boues activées) sonne comme une référence aux jardins de l'Alhambra.



Plan du lotissement de Maisons en 1833.



Achères I, 1941. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP.



Salle des machines et bâtiment d'administration, 1941. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP.

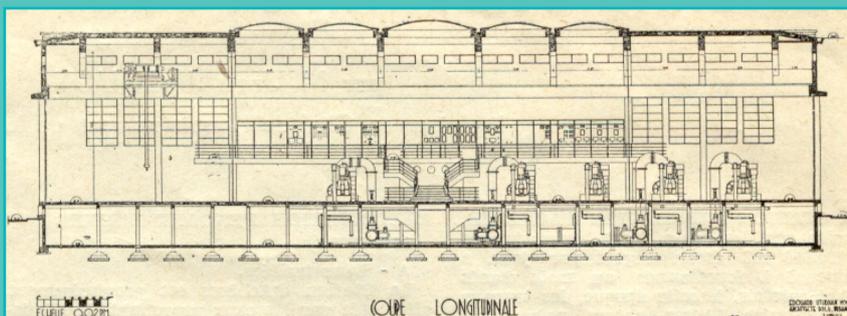


L'architecture se veut également fonctionnelle et prestigieuse. **La salle des machines**, surtout, apparaît comme une grandiose fabrique de jardin. Pour abriter les pompes utiles à l'« activation » des boues, Utudjian applique au bâtiment technique les lois de l'architecture classique : étage de soubassement, étage de production ordonnancé très ouvert (l'air et la lumière y

⁶ Sophie Cueille, *Maisons-Laffitte. Parc, paysage et villégiature, 1630-1930*, DRAC Île-de-France, Inventaire général des Monuments et richesses artistiques de la France, coll. « Cahiers du patrimoine » n° 53, Paris, APPIF, 1999, p. 60-62. Les plans furent établis sous la direction de l'architecte A. Constantin et du paysagiste J. Lalos.

⁷ SIAAP « Base Mémoire de l'Assainissement », Infothèque de la *Cité de l'Eau et de l'Assainissement* de Colombes, en ligne fin 2012.

pénètrent largement), architrave, étage d'attique masquant un toit terrasse, appareil de briques conférant aux angles un effet de bossage. L'ossature en béton armé est surtout visible à l'intérieur : les linteaux précontraints dont le léger cintrage accentue la résistance, confèrent à l'espace intérieur force et élégance. A l'entrée, l'auvent de béton en hémicycle est dépourvu de mosaïques, quand la porte en ferronnerie évoque peut-être quelques vaguelettes : après la crise des années trente, au crépuscule de l'Art Déco, les formes sont plus sages, comme atténuées. Le décor cède le pas sur l'architecture. Mais Edouard Utudjian sait varier les styles : le bâtiment de l'administration, par la géométrisation extrême de ses formes, emprunte à l'école d'Amsterdam. Les volumes horizontaux soulignés de baies filantes sont corrigés par la verticalité de la cage d'escalier, en saillie, arrondie, couronnée d'un belvédère. L'édifice en béton armé paré de briques rouges se donne à voir, comme il donne à voir les installations.



Salle des machines. Plan : E. Utudjian, 1939. Photo : 1941. Base Mémoire de l'Assainissement - SIAAP.

3. Extensions puis refonte

L'étude historique et architecturale des trames II à IV est en cours. On ne saurait pour l'heure en rendre compte. Notons toutefois, à ce stade, que la trame du plan directeur, à l'exception du plan radiant, a été respectée, signalant l'efficacité pérenne du projet initial. La refonte de l'ensemble du site est en marche, dictée par la transformation continue des eaux usées (produits chimiques divers, dont les médicaments) et l'évolution des normes européennes.⁸ L'urgence, au regard du patrimoine et de l'étude historique, est d'enregistrer par la recherche et la photographie, le dernier état des installations anciennes avant leur transformation ou leur démolition. Gageons toutefois que dans le cadre de la refonte, quelques bâtiments historiques et prestigieux subsisteront, qu'ils prendront place aux côtés des installations nouvelles. Les deux générations, en effet, portent l'une comme l'autre, par l'accumulation technique, les gestes architecturaux et l'organisation paysagère de l'espace, l'histoire complexe et capitale de l'assainissement en région parisienne.



Vues du SIAAP à Achères. Photos : Laurent Kruszyk, 2012

⁸ www.seinevaldemain.siaap.fr.

DIAGNOSTIC URBAIN

Le diagnostic urbain conduit par Hélène Bouisson du CAUE 78 accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussière, chercheur au Service des Patrimoines et de l'Inventaire. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de la Seine-Aval.

Le diagnostic est urbain au sens où il tente dans le temps qui lui est imparti, d'« *appréhender la ville comme un système de relations* »¹ et de retracer sommairement ces relations.

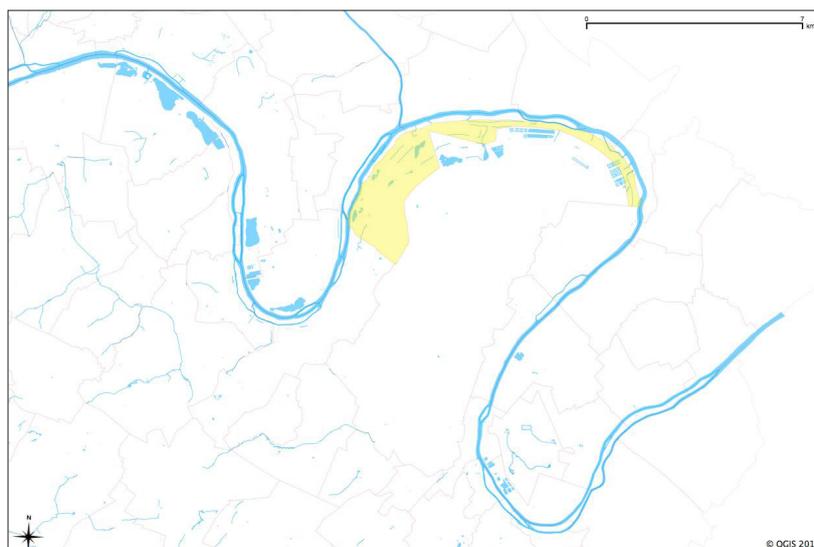
Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation au méandre, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie sur le terrain les éléments qui témoignent et permettent cette relation et s'interroge sur la façon dont ils peuvent être pris en compte pour nourrir le projet. Il s'intéresse « *à ce par quoi nous sommes liés en arrière ... et aux fondations pour toutes les choses à venir* ».

1. RELATION DE LA VILLE A SON TERRITOIRE

Relation au méandre

La commune d'Achères est située dans un site de méandres très affirmés, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles (boucle de Poissy, boucle de Saint-Germain et boucle de Montesson), avec des alternances de rives concaves (externes) abruptes et de rives convexes (internes) en pente douce.

Le territoire de la commune d'Achères (jaune), au sommet de la boucle de Saint-Germain, est une demi-lune en redondance avec la courbe du méandre.

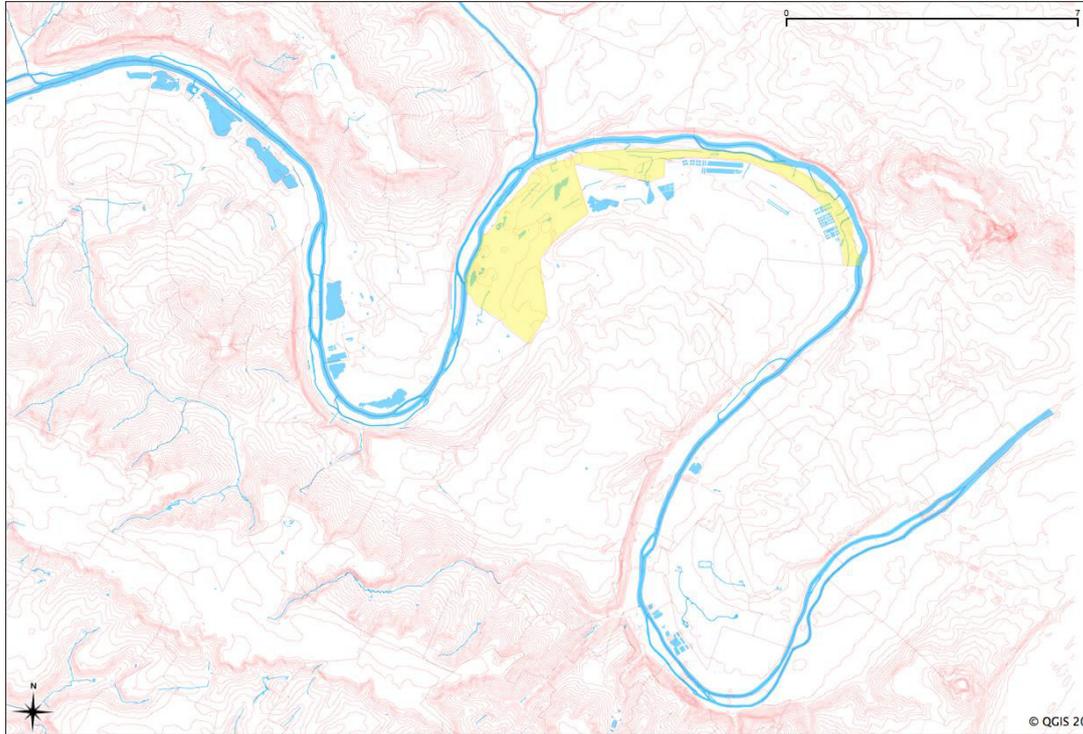


¹ HEINICH, Nathalie, « *La fabrique du patrimoine* », Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005

² ARENDT, Hannah, « *La crise de la culture* », Gallimard, 1972

Relation à la topographie

Le territoire de la commune d'Achères (jaune) est situé sur la rive convexe (interne) inclinée en pente douce vers le fleuve.

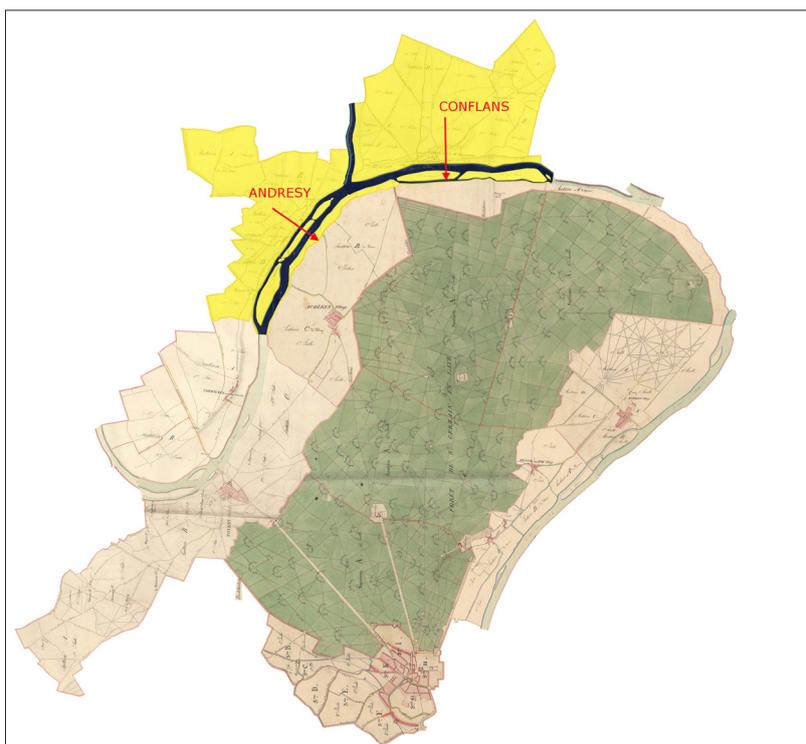


Relation à la Seine

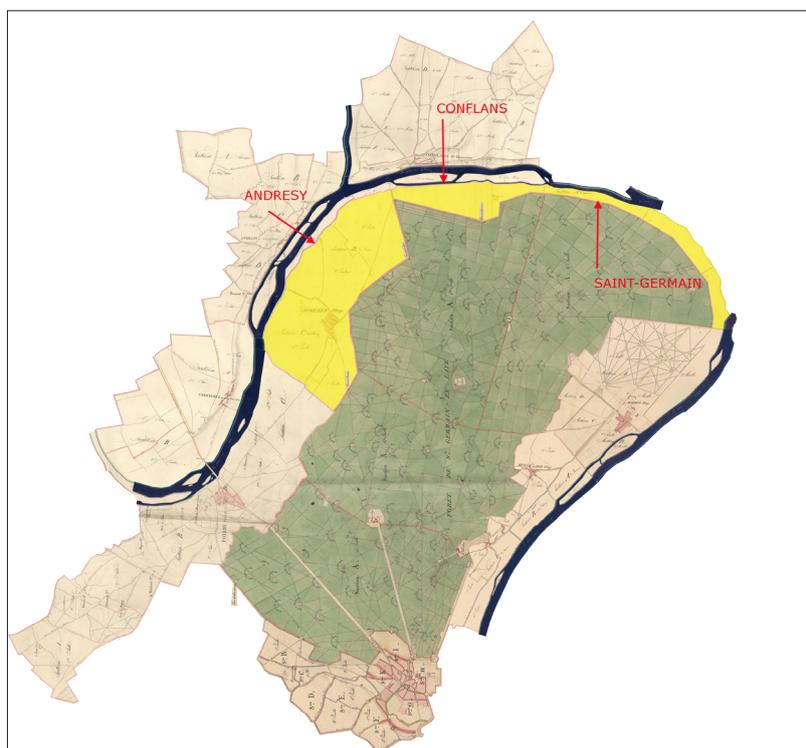
La lecture du cadastre napoléonien montre que la relation de la commune à la Seine est une relation par intermittence. Les trois îles bordant la rive (île du Bac, Ile de devant, Ile d'en haut) appartiennent aux communes de la rive opposée, Andresy et Conflans-Sainte-Honorine.



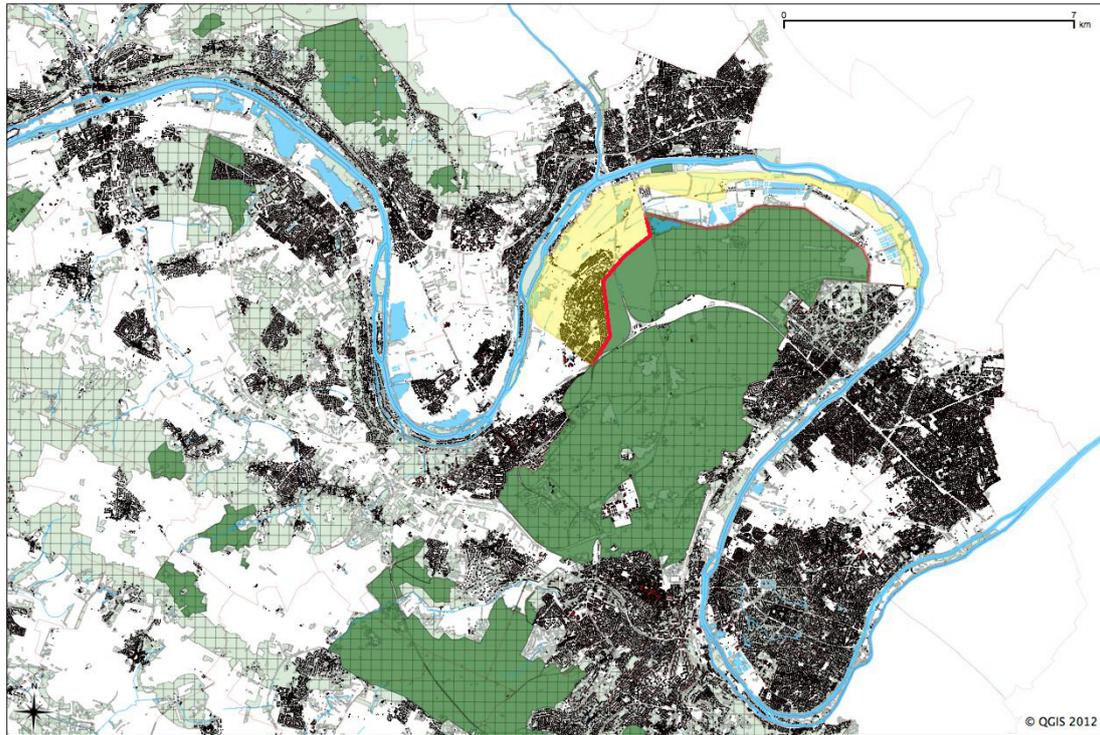
La Seine et la confluence appartiennent de ce fait à Andrésy et à Conflans-Sainte-Honorine. Le comblement des bras de Seine augmente encore cet emprunt.



La relation des communes à la Seine passe par une relation de voisinage. Dans la boucle de Saint-Germain et plus particulièrement sur le territoire de la commune d'Achères, la relation à la Seine des villes de la rive interne passe par une commune voisine. Pour accéder à la Seine, Saint-Germain passe par Achères. Pour accéder à la Seine, Achères passe par Conflans-Sainte-Honorine et Andrésy.

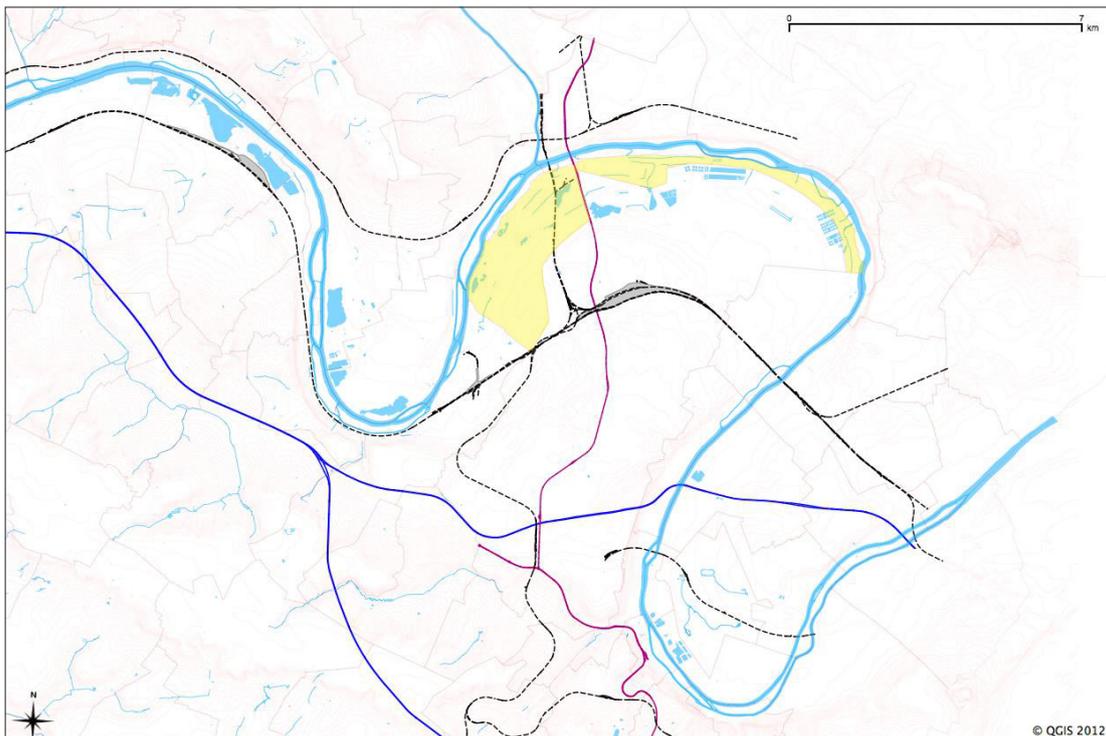


Sur le cadastre actuel, on peut lire le recul de la forêt de Saint-Germain. Recul qui se fait parallèlement à la limite ancienne. En revanche, sur le territoire de la commune d'Achères, la forêt a conservé son implantation ancienne.



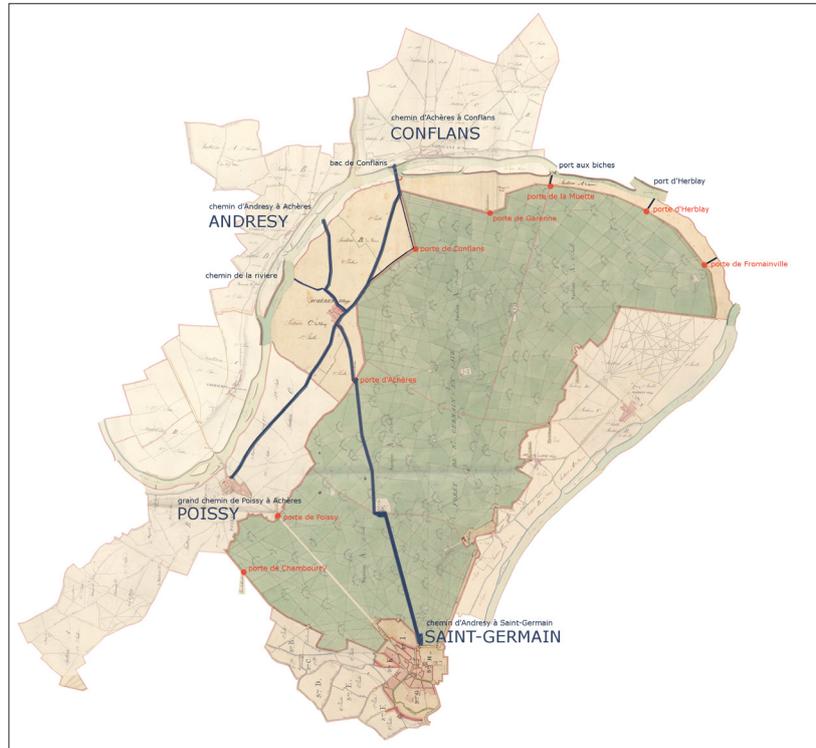
Relation aux Infrastructures : eau, fer, route

Les grandes infrastructures (route N184 et fer) traversent le territoire du Nord au Sud et coupent la commune en deux. Le nouveau quartier de la gare, implanté suivant la direction de la ligne de chemin de fer, est en rupture par rapport à la structure urbaine préexistante.

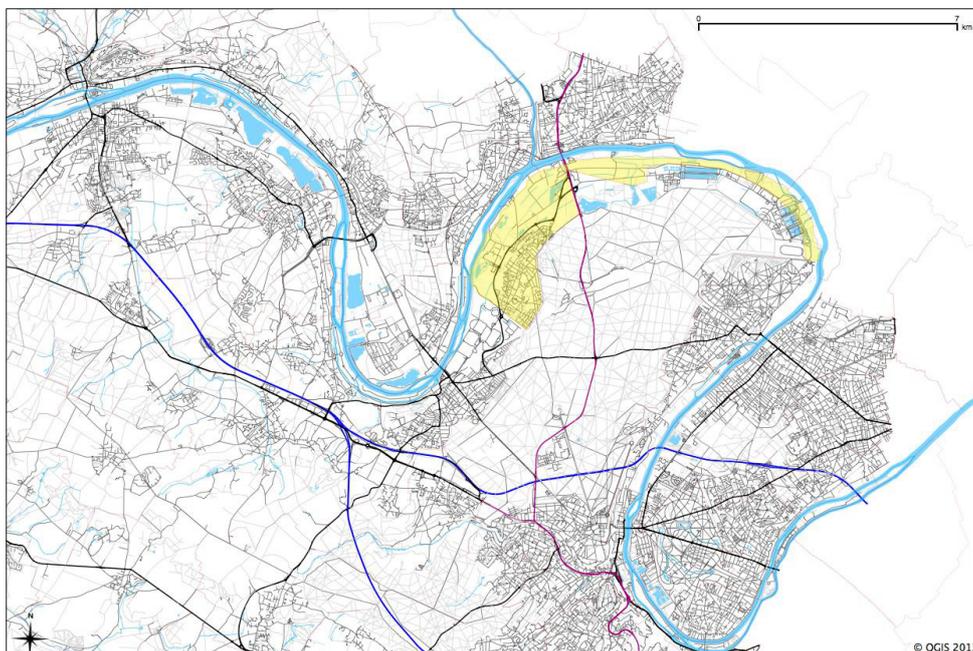


Relation au réseau viaire

A l'échelle de la boucle, la lecture du cadastre napoléonien montre que le village d'Achères s'est implanté à la croisée des chemins menant aux communes de la rive interne Saint-Germain (Chemin d'Achères à Saint-Germain), Poissy (Grand chemin de Poissy à Achères) et aux communes de la rive externe Andrésey (Chemin d'Andrésey à Achères), Conflans-Sainte-Honorine (Chemin d'Achères à Conflans-Sainte-Honorine).

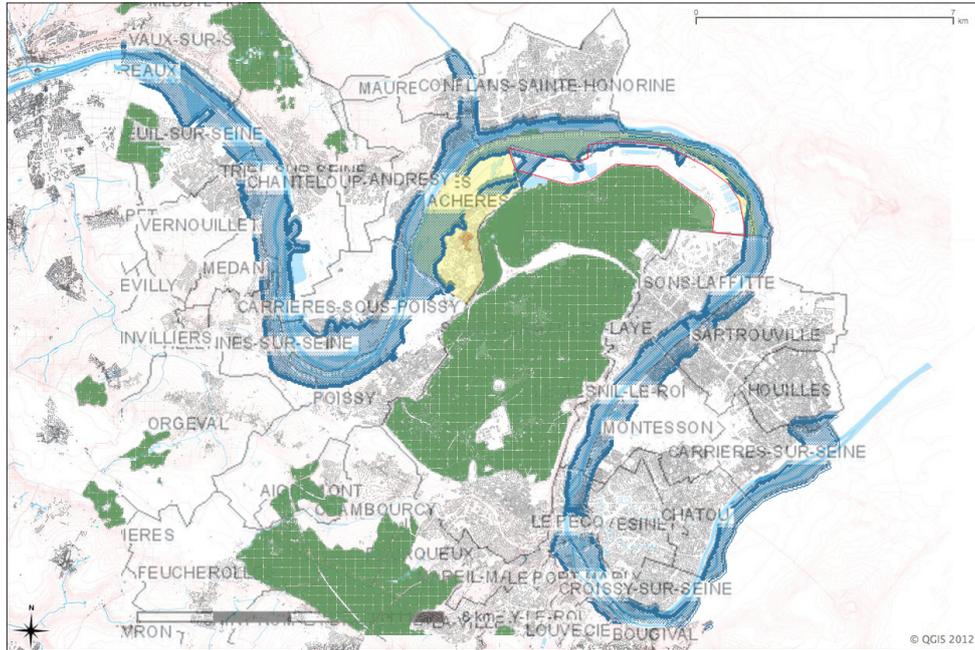


Sur le cadastre actuel, l'armature en croix appartient aujourd'hui au réseau secondaire. L'armature des voies principales est caractérisée par un anneau délimité par trois voies : la D308, la N184 traversant la forêt et franchissant la Seine, et enfin la D30 suivant la courbe de la zone inondable



Relation au réseau bâti

L'urbanisation actuelle s'est développée par couches successives autour de ce noyau. Cette extension est contenue entre deux limites : la limite forte de la forêt marquée par le mur de la forêt (achu088c) et la limite faible de la zone inondable marquée par la route départementale D30 (achu073).



Le long de la rue du 8 mai 1945 (achu036) la limite du village ancien, déterminée par un ancien clos dans le cadastre napoléonien, est difficilement perceptible dans la ville actuelle.



achu088c



achu073



achu036

2. LES ELEMENTS DE LA RELATION AU TERRITOIRE

Forêt

La forêt, même si elle appartient à la commune de Saint-Germain, est un élément fort et constituant de la ville d'Achères. Délimitée par un mur, la forêt constitue une limite forte à l'urbanisation (achu088c). C'est aussi une entrée de ville que l'on longe (achu030b), que l'on traverse (achu108), un tour de ville (achu028b) et un espace public (achu088b).



achu030b



achu028b



achu088b

La grande permanence de cette limite et sa constance à l'échelle du paysage de la boucle et de la ville d'Achères font de la forêt un marqueur très fort de la relation longue de la ville à son territoire.

Structure

Le territoire de la plaine est structuré par une succession de grandes parallèles qui redessinent la courbe du méandre de part et d'autre du fleuve : forêt, mur de la forêt (achu110, achu116), route (achu118, achu121, achu124b, achu127c, achu118b, achu138, achu144), alignements d'arbres et plantation (achu117), champs ou terrasse d'épandage (achu121b, achu122, achu142h), ouvrages hydrauliques (achu142, achu142d, achu142g, achu146b), ripisylve (achu147), îles, coteaux de la rive opposée.



achu116



achu124b



achu142d

A l'intérieur de la plaine d'Achères, espace « ouvert »³ et espace « en mouvement »⁴, la ferme de la Garenne est un point stable, un repère horizontal et un signal vertical.



achu126c



achu126



Voies

Dans la structure urbaine, les voies résultant du lotissement des anciennes grandes propriétés (parc du château Paquet, clos du Seigneur), ont une double orientation vers la Seine (achu064) et vers la forêt (achu082b). Cette double orientation permet de se situer géographiquement et d'être en relation visuelle avec les grandes structures paysagères qui caractérisent le méandre : la forêt et les coteaux de la rive concave (achu057).



achu 064



achu 082b



achu 057

Le carrefour en étoile, carrefour à plus de quatre branches qui rayonnent dans toutes les directions, est un mode d'organisation viaire propre à la forêt. Sur le cadastre napoléonien, les carrefours en étoile, en demi-étoile ou en patte-d'oie sont côté forêt aux principales portes (porte d'Achères, porte de Conflans-Sainte-Honorine).



³ Diagnostic paysager établi par François Adam, paysagiste

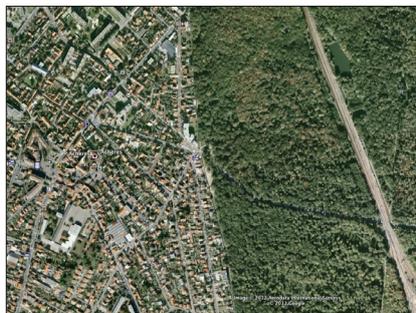
⁴ Diagnostic patrimoine industriel établi par Nicolas Pierrot, historien

Depuis le carrefour de la forêt (achu076b, achu74, achu74a à achu074i), carrefour à cinq branches, convergent les suivantes : route du clocher d'Achères (achu108), avenue Paquet (achu089, achu102), rue Maurice Berteaux (achu082b), avenue Jean XXIII (achu076) et rue Paul Vaillant Couturier.

Le carrefour de la forêt à l'intérieur de la ville d'Achères, opère un retournement ou inversement du dispositif côté ville. Ce retournement imprime un caractère forestier à la ville. Caractère forestier repris par le découpage triangulaire des îlots.



achu 076b



achu 105

Le lotissement de Fromainville s'organise par une patte-d'oie inversée dans la plaine (achu111, achu11b) depuis une porte donnant sur la forêt (achu112). Il rayonne symétriquement de part et d'autre de la route de l'Epine qui traverse la forêt (achu113) et se prolonge dans la plaine en direction de la Seine (achu113b).



achu112



achu113



achu113b

Le tracé rayonnant a été constitué en plusieurs tranches et époques de construction successives : 1930/1950 (achu109, achu111), puis 1960/1980 (achu114) et plus récent (achu115). Avec une très grande qualité du traitement des clôtures, des portails (achu109c), des portillons (achu109b), des plantations (achu114).



achu114



achu109b



achu109c

Trois ensembles de maisons agricoles prennent place aux extrémités et au centre de la route centrale qui traverse la plaine. Ils s'implantent parallèlement à cette route et sont desservis à l'arrière par un sous-réseau de voies d'une très grande simplicité d'aménagement : bande roulante en enrobé, absence de bordure, bande enherbée avec plantation d'arbres pour le stationnement des voitures, jardins devant, jardins potagers sur le côté et à l'arrière, clôture béton très simple et transparente (achu120, achu125, achu127, achu127b, achu127c, achu128, achu127d, achu128b, achu145).



achu120



achu128b



achu128

Permanence et démolition

La lecture comparée du cadastre napoléonien et du cadastre actuel montre, en bleu, d'importantes démolitions le long des rues Jean Jaures et rue Coffinières, notamment la démolition du château Paquet (achcp101, achcp102). La place donnant sur l'avenue de Poissy (achu059) résultant d'une importante soustraction de bâti, a du mal à exister.



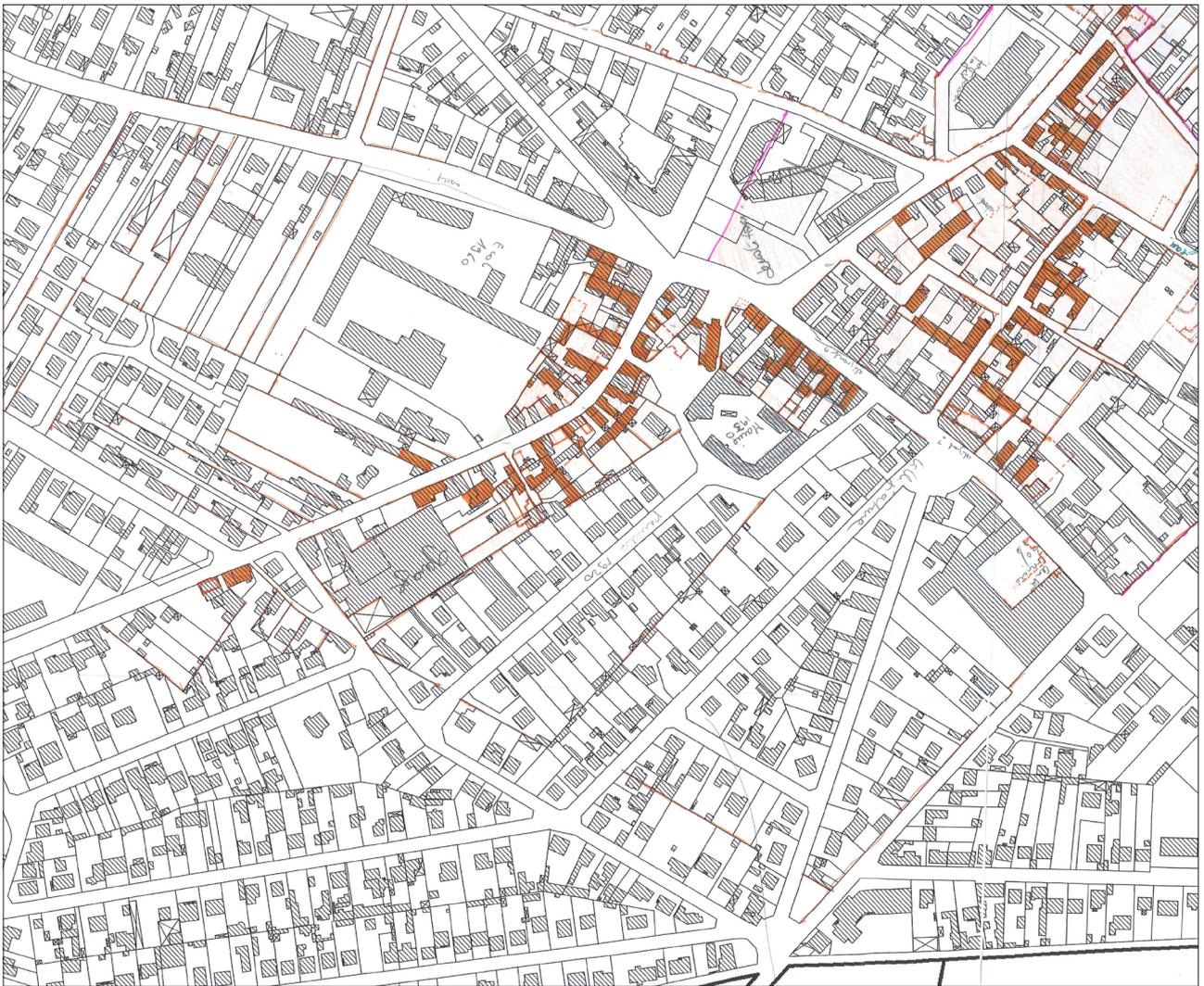
achcp101



achcp102



achu059



Parcellaire

Le report du cadastre napoléonien sur le cadastre actuel montre, en rouge, la persistance du parcellaire et des murs (achu009, achu013, achu015, achu017, achu032, achu033, achu035, achu039, achu044, achu045, achu046, achu048, achu053, achu055, achu075, achu104, achu016) dans un bâti fortement remanié (achu035b, achu037). Les limites parcellaires sont un cadre physique, réglementaire et juridique pour la transformation de la ville sur elle-même.



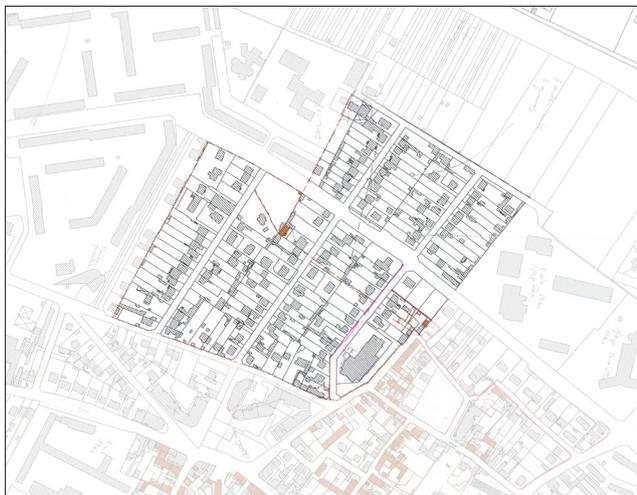
achu037



achu035b

Deux types de limites parcellaires marquent fortement le village : le grand parcellaire des clos et les parcelles en lanière.

Le grand parcellaire des clos (clos du seigneur achu010, achu013, achu017) ou grandes propriétés (ancien château Paquet achu062, achu063, achu065, achu068, achu069) constitue le cadre de nouveaux lotissements. Les limites anciennes ont été incorporées dans le tracé des occupations anciennes de telle sorte que les diverses occupations qui se succèdent ne s'effacent que partiellement et finissent par s'y sédimer.



Clos du Seigneur



Ancien château Paquet



achu069



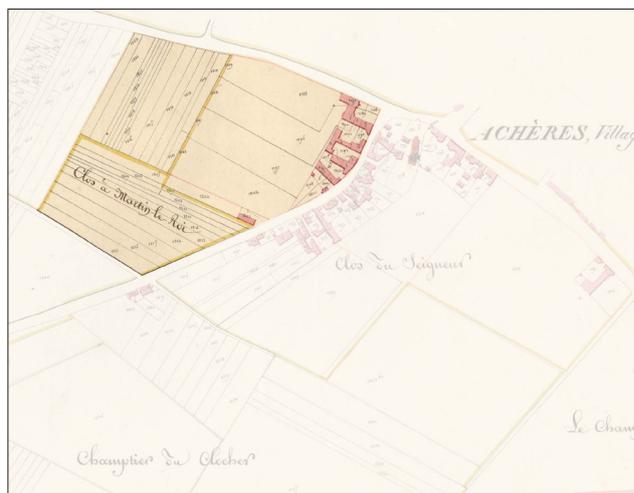
achu010



achu017

Les parcelles en lanière influencent fortement l'organisation des îlots et la forme du bâti (achu008, achu018b, achu021, achu022 à achu022g, achu023 à achu023d, achu024, achu025). Les constructions s'adaptent à la spécificité de ce parcellaire et sont elles-mêmes en lanière.

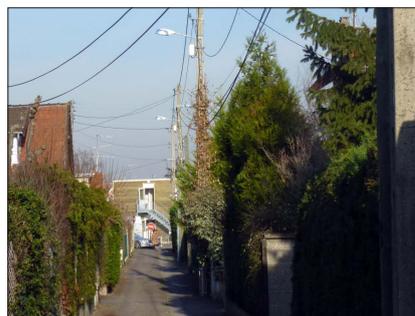
Le regroupement de plusieurs parcelles donne lieu à un ensemble assez dense de maisons individuelles distribuées de part et d'autre d'un accès commun (achu022 à achu022g).



achu023c



achu024



achu024

Témoignage

Les murs persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Ces « presque rien », au regard des constructions, sont des indicateurs, des révélateurs, « *les éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie* »⁵ les occupations successives.

Ils répondent à une grande variété d'usages et assurent la plasticité de la ville. Ils se déforment pour laisser passer la vue (achu086). Répondent à la composition triangulaire des îlots (achu014, achu074, achu078, achu079, achu105). Assurent la continuité de la limite entre l'espace public et l'espace privé. Ils indiquent l'emplacement d'une grande propriété (achu020). Ils accueillent de nouveaux usages (achu038). Ils délimitent et mettent en relation des espaces de nature différente (achu028, achu029, achu047) : la forêt et un espace public (achu088c), la forêt et les fonds de parcelles (achu028e, achu103).



achu028e



achu086



achu020

Dans la plaine, certaines formes construites ou non construites sont des guides pour comprendre le fonctionnement et l'usage des lieux. Drain (achu123), franchissement (achu123b), chemin (achu142c), sillon (achu142d, achu142g, achu142h), vanne (achu142b, achu142e, achu142f), regard (achu146).



achu123



achu142b



achu142c

Ces mémoires enregistrées peuvent être des fils conducteurs pour le projet.

⁵ Cf : ARENDT, Hannah, « *La crise de la culture* », Gallimard, 1972



achu142d

Savoir faire avec

D'autres petits guides nous montrent « comment faire avec » : avec la courbe d'une rue (achu006), avec un parcellaire en lanière, avec une certaine forme de densité (achu022, achu023, achu024, achu050), avec la mixité logement et activité (achu084), avec la transformation progressive du bâti existant (achu067, achu093, achu096, achu099, achu100), avec la voiture (achu012, achu016, achu031, achu040, achu077, achu081, achu083, achu090, achu091, achu092, achu094, achu098).



achu096



achu084



achu031

3. RELATION AU PROJET

Le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (OIN Seine-Aval, Confluence Seine-Oise).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses peuvent émerger de ces croisements ?

Projet d'animation culturelle de la Confluence

Les éléments de connaissance apportés par le diagnostic patrimonial, urbain et paysager sont présentés dans le cadre « des rencontres de la Confluence ». Les regards croisés du photographe, du paysagiste, des historiens, de l'ethnologue et de l'architecte sont présentés aux différents acteurs du territoire : services des communes d'Achères, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Andrézy et de Saint-Germain ; Ports de Paris ; à l'équipe d'Antoine Grumbach & Thierry Laverne & co ; CG 78 et 95 ; CAUE 78 et 95 ; EPFY ; DDT...

Ces éléments contribuent à constituer un « corpus de connaissances » du site de la Confluence pour accompagner la réflexion des élus et des acteurs économiques sur ce projet et anticiper la mutation de ce secteur stratégique du territoire de la Confluence Seine Oise.

DIAGNOSTIC PAYSAGER

Une somme de motifs paysagers ne crée pas forcément un paysage. Pourtant, un paysage, même s'il est admis qu'il soit en constante évolution, très lente ou rapide, porte en lui un certain nombre d'empreintes, ou permanences, au fil du temps. Elles participent à la fondation d'un paysage et lui confèrent une identité, sinon au moins une singularité. Certaines d'entre-elles sont aisément reconnaissables, et « marquent » le paysage de Seine aval. Le volet paysage du diagnostic patrimonial propose ainsi de relever 12 types d'empreintes qui « signent » la particularité du paysage de Seine Aval :

1. Les îles
2. Les confluences
3. La navigation
4. Les étangs
5. Les continuités agricoles
6. Les routes belvédères
7. Les forêts
8. Les falaises
9. Les parcs
10. Les sites industriels
11. Les grands ensembles
12. Les espaces particuliers

1. Les îles ou anciennes îles

Les îles naturelles ou agricoles portent en elles un cortège de paysages « du sauvage » et/ou du « rural », aux portes de Paris, facteur de dépaysement précieux dans un contexte largement urbanisé : derrière ces paysages, est présent l'enjeu des continuités écologiques de la Seine. Lorsqu'elles sont habitées, elles proposent des paysages souvent verdoyants, et sites de villégiature.

2. Les confluences

La Seine reçoit des affluents qui rythment le paysage de vallée par des empreintes bien spécifiques. D'échelles et de contextes divers ces empreintes sont perceptibles par un ordonnancement des espaces bien spécifique, parfois très reconnaissable et porteur de paysage remarquable, parfois plus brouillé ou oublié et pourtant porteur d'un réel potentiel de projet qualitatif.

3. La navigation

Les usages liés directement à la navigation sur la Seine sont souvent à l'origine de formes d'espaces très particuliers et concernent en particulier les ports ou les anciens ports, les anciennes baignades, et autres espaces singuliers...

4. Les étangs

Le fleuve est jalonné de grands étangs, fruits d'exploitations des sables et graviers alluvionnaires ; les extractions ont souvent mis à jour la nappe phréatique en créant de vastes plans d'eau propres à de nouveaux usages : ces étangs sont à l'origine des bases de loisirs du Val-de Seine et de Moisson. D'autres cherchent encore leur future affectation, et d'autres encore sont en cours de création car les exploitations se poursuivent. Le plus souvent, la renaturation des milieux conduit à la constitution de paysages naturels et spécifiques des milieux humides de grande qualité.

5. Les continuités agricoles

Le paysage du Val de Seine présente une alternance de grandes composantes urbaines, industrielles, agricoles, naturelles et forestières, tenue par un relief puissant de vallée fluviale. Puissants révélateurs des espaces construits et fenêtres ouvertes sur les paysages, les espaces ouverts agricoles s'organisent et forment des ensembles qui caractérisent certaines séquences au sein de la vallée de la Seine. Ces continuités agricoles traduisent aussi des continuités fonctionnelles agricoles.

6. Les routes belvédères

Les forts reliefs de la vallée de la Seine sont propices au dégagement de vues souvent magistrales, donnant à voir des pans entiers du territoire. Des parcours, routes, chemins donnent un accès privilégiés à ces points de vues d'autant qu'ils s'accrochent parfois à un trait marquant du relief : route de crête, gradation des pentes, etc... on évoque ici des « parcours belvédères ».

7. Les forêts

La direction géologique caractéristique du Bassin Parisien oriente le val de Seine sur un axe nord-ouest sud-est dont la lecture est renforcée par la continuité des coteaux et des ourlets forestiers qui les couronnent. Des boisements très différents mais très marquants accompagnent les fonds de la vallée en larges aplats boisés, caractéristiques des paysages de boucles alluviales. Ainsi, la permanence de ces horizons forestiers figurent parmi les marqueurs fondamentaux des paysages du val de Seine.

8. Les falaises

Petites ou grandes, elles révèlent par la mise à nu de la géologie, les fondements historiques des paysages. Les paysages de falaise de craie accompagnent la vallée de la Seine et la caractérisent jusqu'en Normandie. Résultantes des phénomènes d'érosion du fleuve, ou issues de pratiques de carrières, elles sont de tailles variables, allant de l'échelle de la maison ou du village à celle plus grandiose d'un méandre entier. Certaines d'entre elles sont le siège d'usages particuliers ou créent des conditions d'usages particuliers : habitat troglodyte ou adossement du bâti, milieu et habitat naturel spécifique...

9. Les parcs

La vallée de la Seine a été très tôt un site de villégiature, s'appuyant sur la qualité des paysages, et de grandes propriétés l'ont longtemps jalonnée. Certaines d'entre elles subsistent et leurs parcs entretiennent encore un rapport étroit, de près ou de loin, avec le passage du fleuve. Les compositions comportent une dimension historique qui caractérise un style, une époque ou des personnalités particulières. D'autres compositions plus récentes de parcs urbains peuvent présenter également un intérêt significatif dans le grand paysage de la vallée de la Seine.

10. Les sites industriels

Le développement de grandes industries dans la vallée de la Seine, l'industrie automobile notamment, s'est le plus souvent localisée en fond de vallée, entre fleuve et fer. De vastes emprises foncières lui sont dédiées sur lesquelles des bâtiments parfois monumentaux (la centrale de Porcheville par exemple) se sont implantés. Ces emprises alternent avec la persistance de vastes espaces ouverts agricoles qui les mettent en scène dans le grand paysage de la vallée comme de vastes empiècements.

11. Les grands ensembles

Les vastes opérations immobilières se sont multipliées à la fin des années 1950 en accompagnement du développement des principales industries (automobile notamment). Implantées dans les villes ou villages proches, ces cités, à la faveur des espaces ouverts qui les environnent souvent et qui les mettent en valeur, développent des profils de ville tout à fait caractéristiques : ces premières barres et ces premières tours s'imbriquent et forment des quartiers très reconnaissables qui jalonnent les paysages de Seine Aval.

12. Les espaces particuliers

Ce sont des espaces divers, marquant les paysages de Seine aval de façon significative, par exemple l'aérodrome des Mureaux, ou la gare de triage d'Achères...

LES MARQUEURS DU PAYSAGE A ACHERES



Numéro identifiant : achp001

Typologie : Continuité agricole

Nom : Parc agricole d'Achères, les grosses pierres, les hautes plaines, la grande arche et la petite arche.

Information :

Vaste espace ouvert de la boucle de Saint-Germain, entre Seine et forêt, à l'échelle du grand site et de la géographie du méandre. Ouvre de larges vues sur les horizons forestiers du massif de Saint-Germain et des coteaux de Conflans et Herblay, et sur la butte de l'Hautil et les buttes de Cormeilles en vis-à-vis. Terres agricoles en grande partie cultivées et présences de jachères et/ou de friches, et de terres en chantier.



Numéro identifiant : achp002

Typologie : Route belvédère

Nom : Chemin des fermes

Information :

Voie parallèle à la courbure du méandre, traversant l'espace ouvert des continuités ouvertes et agricoles, entre Seine et forêt. Vues de part et d'autre sur l'espace ouvert, la forêt et les coteaux de Seine. Plantations d'arbres d'alignement caractérisant et valorisant la voie et les paysages traversés.



Numéro identifiant : achp003

Typologie : Route belvédère

Nom : Route centrale du parc agricole

Information :

Voie parallèle à la courbure du méandre, traversant l'espace ouvert des continuités ouvertes et agricoles, entre Seine et forêt. Vues de part et d'autre sur l'espace ouvert, la forêt et les coteaux de Seine. Plantations d'arbres d'alignement caractérisant et valorisant la voie et les paysages traversés.



Numéro identifiant : achp004

Typologie : Etang

Nom : Etang des Hautes plaines

Information :

Etang ancienne sablière, bordé d'une ripisylve formant un écrin isolé de la Plaine. L'espace ouvre sur l'horizon très présent de la butte boisée de l'Hautil. Pontons et cabanons de pêcheurs des employés de la ville de Paris.



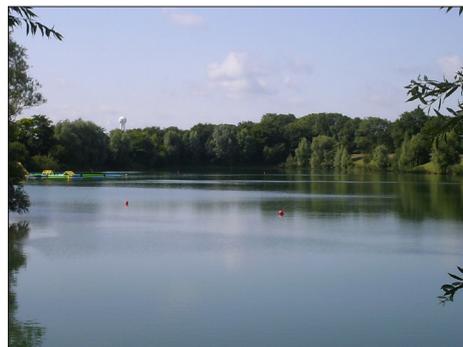
Numéro identifiant : achp005

Typologie : Continuité agricole

Nom : Rocourt

Information :

Relique de la continuité agricole de la Plaine d'Achères, vues dégagées vers l'Hautil, et vers le quartier d'Hennemont, ainsi que le quartier d'usines de Poissy.



Numéro identifiant : achp006

Typologie : Etang

Nom : Etang des Bauches

Information :

Etangs anciennes sablières et espaces naturels attenants. Plage, prairies, boisements, base nautique ouverte au public. Vue du château d'eau de Peugeot.



Numéro identifiant : achp007

Typologie : Chemin de la digue

Nom : Route belvédère

Information :

Reste de chemin des bords de Seine, assis sur la digue d'Achères. Ambiance naturelle, arborée, vue sur l'île de la dérivation.



Numéro identifiant : achp008

Typologie : Grands ensembles

Nom : Cité des Plantes d'Hennemont

Information :

Tours et immeubles dominants très visibles depuis les coteaux de l'Hautil et la plaine agricole de Rocourt.



Numéro identifiant : achp009

Typologie : Grands ensembles

Nom : Quartier Maurice Thorez

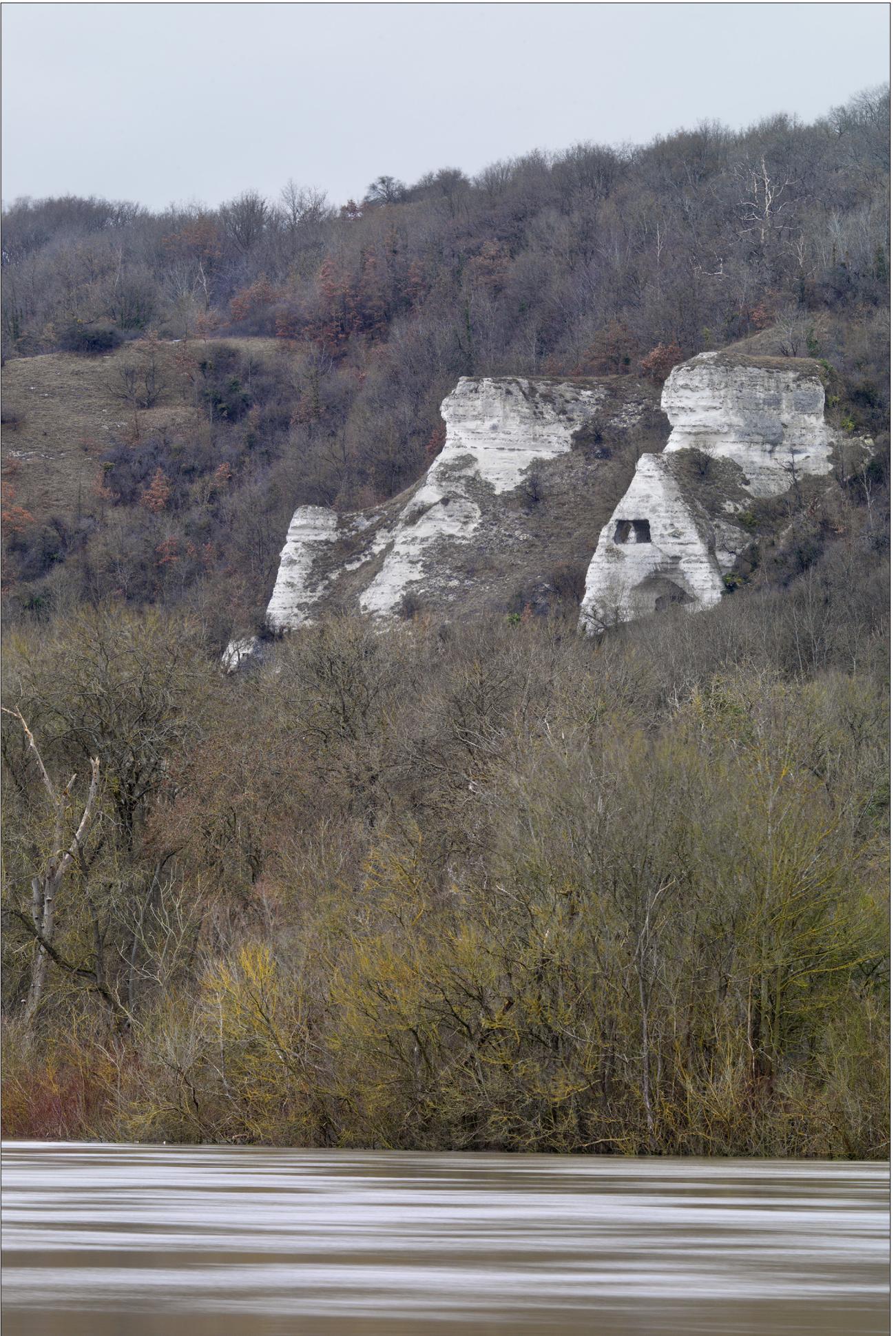
Information :

Bâti élevé très visible depuis les coteaux de l'Hautil et la depuis la plaine agricole d'Achères.

ANNEXE

Cet article est un tiré à part des Actes du colloque organisé par La Région Île-de-France les 24- 25 novembre 2011 :

Ces patrimoines qui font territoire, sous la direction d' Arlette Auduc , Paris, région Île de France, Somogy, 2012, pp.43-66



CONTEXTE DE L'ETUDE

Connaissance, prise de conscience, actions locales : de nouveaux outils, les diagnostics patrimoniaux.

L'exemple de l'OIN de Seine-Aval

Le territoire de Seine Aval est promis à d'importants bouleversements dans les années à venir dans le cadre du Grand Paris et de l'Opération d'Intérêt National. C'est pourquoi un projet de diagnostic patrimonial a été engagé par le CAUE des Yvelines et le service Patrimoines et inventaire de la Région Île-de-France. La méthode et les premiers résultats de ce travail ont été présentés lors du colloque du 24 novembre 2011 intitulé « ces patrimoines qui font territoire » et publiés dans des actes dont un extrait est reproduit ci-dessous.¹

Roselyne Bussière

Conservatrice en chef du Patrimoine, Région Ile-de-France

Un projet original conjuguant quatre regards

Dans leur travail quotidien de connaissance du patrimoine, tant exceptionnel qu'ordinaire, ancien que contemporain, industriel que rural, le Service Patrimoines et Inventaire d'Île-de-France² et le CAUE 78, se sont croisés à plusieurs reprises. Et l'O.I.N. de Seine-Aval a permis de mettre en place une collaboration permettant de porter un triple regard sur le patrimoine, celui d'un architecte, celui d'un historien et celui d'un paysagiste.

Le diagnostic patrimonial consiste en un arpentage du territoire « pas à pas », avec un repérage parcelle par parcelle, les bâtiments étant examinés à travers une grille de lecture, pour révéler dans l'épaisseur du bâti l'identité spécifique de la commune. Le périmètre d'étude s'arrête aux années 1960/1970. Il est prévu d'y adjoindre un diagnostic du patrimoine industriel qui sera réalisé par Nicolas Pierrot.

Le diagnostic architectural et urbanistique est conduit par Hélène Bouisson architecte travaillant au CAUE des Yvelines, dans la dynamique des projets en cours. Il examine le réseau viaire et les espaces vides remarquables, (sentes, places...), le réseau hydraulique (rus), les éléments architecturaux autres que le bâti (murs...), recense les témoignages variés, et la manière dont le patrimoine sait tirer parti du territoire dans lequel il s'inscrit. Il peut servir de préalable aux projets de la commune : élaboration ou révision d'un PLU, étude de centralité, densification des cœurs d'îlots, programmation d'espace public et d'équipement, suivi au quotidien de la transformation du bâti ... et servir de réservoir de connaissance au projet Seine-Park, programme d'actions relatif à la Seine .

¹ Ces patrimoines qui font territoire, Actes du colloque régional 24-25 novembre 2011, Paris, Région Île-de-France, Somogy, 2012, pp.42-66

² Andrézy, Carrières-sous-Poissy, Chanteloup-lès-Vignes, Conflans-Sainte-Honorine, Orgeval, Poissy. Voir les dossiers sur la base Mérimée, Palissy et Mémoire <http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>

Le diagnostic paysager réalisé par François Adam, paysagiste au CAUE des Yvelines, porte sur le grand territoire en lien avec le fleuve et la démarche Seine Park. Un regard est porté sur chaque commune et suivant des thématiques spécifiques : îles ou anciennes îles, confluences, anciens et nouveaux ports et espaces particuliers des bords de Seine, grands étangs, grandes continuités agricoles, belvédères, grands horizons forestiers, parcs, petites et grandes falaises.



A cette équipe est associé Laurent Kruszyk, photographe du service Patrimoines et inventaire, qui répond à la demande ponctuelle des chercheurs (prises de vue d'urgence, éléments difficiles à photographier), mais parcourt lui aussi le territoire pour en restituer sa propre vision.

La démarche qui s'est élaborée en cours de route et ne cesse d'évoluer, n'est pas issue du néant. Elle s'appuie sur la longue tradition de l'inventaire topographique.

Une méthode adaptée de l'inventaire topographique

Dès sa fondation en 1964, l'Inventaire s'est ancré dans le territoire. Plusieurs citations d'André Chastel, un de ses pères fondateurs, l'attestent : « Il ne peut [...] s'agir d'épingler les notices d'édifices isolés. Tout ce qui a été dit précédemment sur les principes actuels de l'histoire de l'art amène à faire une place nouvelle aux ensembles. Il faut considérer les quartiers, les « zones », le cadre urbain et, dans les meilleurs cas, le site... »³

³ André Chastel, « Pour un inventaire national »- le Monde- 22 septembre 1961



ou bien « L'architecture, c'est l'édifice dans l'espace et dans un site. Vous ne pouvez pas la décrocher, vous ne pouvez pas reconstituer un musée avec des pièces d'architecture ».⁴

Le diagnostic patrimonial s'inscrit donc dans la lignée du mode d'approche topographique élaboré par l'inventaire depuis sa création et présenté dans l'ouvrage *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*⁵ et qui en permanence a oscillé entre la volonté de couvrir un vaste territoire et celle de mener des études plus approfondies.

La phase de recherche documentaire

Il n'est pas question de partir sur le terrain « nez au vent ». Une première phase de documentation préalable doit permettre d'avoir une connaissance théorique du territoire, que le pas-à-pas viendra confirmer ou infirmer.

Par exemple, il n'est pas inutile, pour comprendre un territoire comme celui de Juziers, de savoir que ce dernier dépendait de l'abbaye Saint-Père de Chartres, que la paroisse produisait un vin renommé et que la vigne occupait un quart du terroir avant la Révolution.⁶ Ou bien de connaître la date d'arrivée du chemin de fer et la nature de celui-ci : la ligne Paris-Rouen ouverte en 1842 et qui passe sur la rive gauche a généré des transformations urbaines différentes de celle de la ligne Argenteuil-Mantes par la rive droite mise en place en 1892. De la même manière on ne peut pas comprendre la configuration de Rolleboise si on ignore qu'y passait la route royale, ce que nous apprend l'atlas Trudaine⁷ et que s'y trouvait un relais de poste avant la montée vers le plateau. C'est là aussi qu'arrivait au XIXe siècle, la galiote de Poissy et le bateau à vapeur que prenaient les gens peu fortunés pour monter ensuite dans des voitures pour Rouen.⁸ « Le village de Rolleboise, peuplé d'environ quatre cents habitants, est le point de correspondance de la galiote de Poissy et du bateau à vapeur, avec les carrioles et cabriolets de Rouen; ce qui ya fait établir beaucoup de cabarets. ...Ainsi les personnes qui prennent cette voie économique pour se rendre de Paris à Rouen vont par terre jusqu'à Poissy, par eau de Poissy à Rolleboise, puis encore par terre de Rolleboise à Rouen ».

⁴ André Chastel, «Entretiens avec André Chastel »- Revue de l'Art -1991-3

⁵ Verdier, Hélène, Melot, Michel (Dir.), *Principes, méthode et conduite de l'Inventaire général*, Paris : Monum, Ed. du Patrimoine, 2001, p. 37

⁶ Lachiver, Marcel, *Vin, vigne et vigneron en région parisienne du XVIIe au XIXe siècle*, S.H.A.P.V.V, 1982, p. 150

⁷ <http://www.culture.gouv.fr/documentation/archim/atlasdetrudaine.html>

⁸ Vaysse de Villiers, Régis, *Itinéraire descriptif de la France ou géographie pittoresque de ce royaume par ordre de route, Région du nord-ouest*, Paris, Jules Renouart, vol.2, 1830, p.88

Mais il n'est pas possible de mener une recherche préalable aussi approfondie que dans le cas d'un inventaire topographique et notamment d'aller inventorier les fonds d'archives départementales et municipales. Seules les ressources les plus abordables sont dépouillées, monographies locales publiées dans les communes, livres sur le patrimoine comme les ouvrages édités par Flohic.⁹



La préparation cartographique et iconographique

Les ressources infinies d'Internet permettent de rassembler rapidement de nombreuses cartes historiques qui aident à la compréhension du territoire. Parmi celles-ci l'atlas Trudaine, par exemple, conservé aux Archives nationales, donne le tracé de la route Royale de Paris à Rouen. Le long de ce parcours on voit se dessiner la vallée de la Seine, les rus qui entaillent le coteau ainsi que les efforts d'embellissement des entrées de ville comme à Limay. Dans ce bourg qui disposait d'un pont depuis le Moyen-âge, les ingénieurs du XVIIIe siècle décidèrent de créer un Pont neuf (reconstruit en 1845 puis en 1874) et proposent à cette occasion une spectaculaire entrée de ville avec une place circulaire que les bâtiments actuels qui la cernent laissent encore deviner. Ou bien la carte des Chasses dont le détail permet de voir à quoi précisément ressemblait le bourg des Mureaux et notamment sa confluence avec la Seine.

Mais le document le plus précis et le plus générale est le cadastre napoléonien qui est reporté sur le cadastre actuel pour établir la cartographie de terrain. Sur le plan iconographique, les

⁹ *Le patrimoine des communes des Yvelines*, Flohic, 2000



cartes postales anciennes fournissent un fonds très pratique et dont la consultation sur le terrain apporte beaucoup.



Certaines maisons dont la façade a été appauvrie par un ravalement drastique ayant fait disparaître tout sa modénature se comprennent mieux à la lecture des cartes du début du XXe siècle. D'autre part, le service dispose d'un fonds iconographique très utile, celui du pré-inventaire qui a été réalisé dans les années 1980 et s'avère une source précieuse.

L'arpentage du territoire : un regard rapide mais exhaustif

Comme dans un inventaire topographique « classique » le cœur du travail est l'arpentage des communes, parcelle par parcelle, avec un principe très fort : laisser parler le

territoire. Ce regard est porté depuis la rue puisqu'il faut aller vite, ce qui n'exclut pas de passer à côté de richesses insoupçonnées. Néanmoins, ce simple furetage révèle de nombreuses traces méconnues ou oubliées du patrimoine. C'est ainsi que des carrières abandonnées ou bien un abri de cantonnier, ou une croix de chemin retrouveront une visibilité. Ou bien encore une grande propriété disparue à Juziers et qui a laissé une marque très forte le long de la Seine où se déploie encore le mur qui la bordait.

Des résultats probants

Parcourir ainsi un vaste territoire et le regarder à travers une grille unique de lecture sans lui appliquer des schémas tout faits permet d'obtenir des résultats rapidement, même si la totalité des communes n'a pas encore été diagnostiquée.

Mettre en valeur l'ordinaire :

Tout d'abord, cet arpentage permet de relever et de donner à voir le patrimoine ordinaire qui forme l'essentiel du paysage des villes et bourgs.¹⁰ La ville de Juziers, par exemple, qui est connue pour son église gothique classée dès 1850, a révélé un patrimoine rural plus modeste mais très intéressant dans son adaptation au site. C'est en effet l'une des vertus principales du patrimoine ordinaire que de forger l'identité du lieu qu'il occupe. A Juziers, bourg installé sur le coteau échancré qui borde le plateau, plusieurs cours communes ont été repérées. Elles présentent la particularité d'occuper tout un îlot dont la façade sud qui s'élève de deux niveaux au dessus d'un étage de soubassement domine le panorama, tandis que la façade nord de plein pied avec la chaussée permet l'accès à la cour commune. Ce type d'habitat, quelque peu dénaturé par des reprises d'ouvertures, reste très spectaculaire et mérite qu'on s'y intéresse.



Un autre aspect du patrimoine ordinaire, déjà connu grâce à des études antérieures,¹¹ est mis au jour par le travail de terrain : il s'agit de toutes les « boves », celliers creusés

¹⁰ Roselyne Bussière, « le patrimoine ordinaire », in : *Patrimoines d'Île-de-France, rencontre des histoires, des populations et des territoires*, Actes du Colloque régional, Paris, région Île-de-France, Somogy, 2008, p. 73-74

¹¹ DIREN. Île-de-France-Bassin Seine-Normandie, Association Ar'Site, *Le patrimoine troglodytique du Vexin français : Département des Yvelines et du Val-d'Oise*, Diren, Caue 78 et Caue 95, 1993

dans le calcaire qui jalonnent les bords de Seine. A Méricourt, par exemple, un deuxième front urbain se déploie à l'arrière des maisons sur rue. Il recèle de nombreux celliers troglodytiques dont les habitants tirent parti de toutes les manières possibles. A Rolleboise, le confortement de la falaise a donné lieu à un aménagement monumental remarquable.



Ce bourg a une histoire édifiante : il est né de la route royale de Paris à Rouen qui passe entre le coteau et la Seine. Les premiers habitants s'étaient installés à mi-pente, comme le prouve le site de l'église et les traces d'un château-fort ayant appartenu aux comtes de Meulan et détruit sur ordre de Charles V.¹² Ils descendirent en bord de Seine, attirés par toute l'activité que générait la présence d'un relais de poste au pied de la côte montant vers Bonnières.

Dans les années 1830, le trafic s'intensifie encore car c'est là, on l'a vu, que les voyageurs modestes qui allaient de Paris à Rouen quittaient la galiotte de Poissy ou le bateau à vapeur pour prendre les carrioles et cabriolets vers la Normandie. Le va et vient de voyageurs a généré des activités que le patrimoine composé essentiellement de maisons de bourg permettait de supporter et qui apparaissent dans le recensement de 1836 mentionnant cinq aubergistes, quatre cabaretiers, huit charretiers, deux rouliers, trois cochers, un charron, trois bourelleurs, quatre maréchaux, cinq mariniers et un pêcheur. A quelques pas de là, le village de Méricourt, qui n'était pas affecté par le trafic de la route royale, est uniquement peuplé de cultivateurs vivant dans des maisons rurales et des maisons à portes charretières.

Relever ce patrimoine modeste qui forme l'essentiel du bâti des bourgs franciliens est urgent car il est menacé de transformations insidieuses qui le dénaturent et le font disparaître. Ici, c'est une maison de bourg à la belle corniche de plâtre dont on enlève l'enduit pour faire apparaître des moellons irréguliers qui n'étaient pas destinés à être vus. Là ce sont des fenêtres que l'on réduit pour faire entrer les châssis en PVC de dimensions standardisées. Ou bien encore c'est une porte charretière très haute à l'origine qui se retrouve coupée pour pouvoir être dotée d'une porte de garage surbaissée. Là, c'est la belle pierre meulière qu'on cache derrière un enduit épais... Le diagnostic permet de relever rapidement ce patrimoine encore lisible et de le donner à voir pour essayer de le préserver ou du moins le laisser disparaître en connaissance de cause.



Comprendre la ville

La plupart des bourgs de Seine-Aval étant aujourd'hui devenus purement résidentiels, il est important de relever le patrimoine ancien pour comprendre comment s'est formée la ville et faire émerger une identité masquée par la marée pavillonnaire. A Juziers, par exemple, parcourir pas à pas le territoire permet de retrouver les différents hameaux qui composaient le village. En effet, ce dernier, ainsi que le montre le cadastre napoléonien, était éclaté en sept noyaux bien distincts, Apremont, Juziers-Bourg, Juziers-ville, Ablemont, le Marais, Aumont et le Mesnil qui avaient chacun leur identité propre. Bien que tous englobés dans un espace urbanisé, ils ont conservé leur spécificité qui mérite d'être soulignée et que les aménageurs perdent parfois de vue.

A Bonnières-sur Seine, le travail de terrain a permis de comprendre comment s'est formée la ville, attirée comme Rolleboise par le passage de la route Royale, et qui a vu arriver la ligne de chemin de fer Paris-Rouen en 1842¹³, puis la construction d'un pont routier en 1884. Le territoire de la ville comporte de vastes espaces libres et peu structurés en plein cœur de bourg qui contrastent avec la belle place circulaire Louis Anquetin.

¹² Hélène Grimaud, *Carte archéologique de Rolleboise*, Conseil général des Yvelines, 1996, ex reprographié, fiche H 02

¹³ Inventaire général des richesses de la France, de Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239

A l'entrée de la ville, une activité industrielle très marquante est concentrée autour de l'ancienne usine Singer et des usines métallurgiques Piret. Tous ces éléments repérés par le diagnostic ont pu être facilement explicités grâce à deux ouvrages, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*¹⁴ et à la *monographie de l'Instituteur*¹⁵. La présence de la route royale avait entraîné la présence d'un relais de poste aux mains de la famille Michaux à partir de 1839.



L'arrivée du chemin de fer ayant ruiné les espérances de la poste, Jules Michaux, le fils du maître de poste, se lance dans l'entrepreneuriat à la fois industriel et agricole. Il reconstitue un domaine terrien de 270 ha sur les débris du domaine de la duchesse de Berry dans lequel il crée une ferme modèle. Il cultive les légumineuses, des asperges, crée une étable de 120 bœufs.

Il pratique aussi la culture de la betterave à sucre et construit une distillerie et une usine à phosphates. En 1851, il installe à la Grande ferme (place de la Libération, détruite), une distillerie d'alcool. En 1880, il fonde une laiterie qui expédie son lait à Paris (reprise en 1901 par la société Maggi). Par ailleurs, de 1857 à 1863, il achète des terrains d'une superficie de 1 ha 60 sur lequel il érige une usine pour distiller le schiste bitumeux.¹⁶ Elle est située au bord de la Seine au lieu-dit « la grande Bosse », c'est le noyau de la future zone industrielle de Bonnières.

Cet entrepreneur infatigable, que Zola a immortalisé sous les traits -peu flatteurs-, de Margaillan dans le roman naturaliste « *L'œuvre* », fut aussi maire de Bonnières de 1874 à 1884. C'est dans cette période que la ville s'embellit de la place circulaire Anquetin autour de laquelle se distribuent les écoles de la ville et qu'elle est dotée d'un pont qui génère l'aménagement de l'avenue Gallieni le desservant directement.

Voilà expliqués le vide de la place de la Libération (destruction de la ferme Michaux), l'histoire de la zone industrielle de Bonnières et les aménagements du dernier quart du XIXe siècle que le diagnostic avaient relevés. De plus, des maisons d'ouvriers ont été repérées dans le centre ville de Bonnières (cité Carnot) liées à l'entreprise de métallurgie Piret, ainsi que tout un lotissement à Freneuse pour les employés de Singer, la cité Hervé Duchêne.

¹⁴ Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes –la-Jolie, 1964

¹⁵ http://archives.yvelines.fr/arkotheque/recherche_par_commune/

¹⁶ Albert Anne, *Cent ans d'industrie bonniéroise 1863-1963*, Imprimerie Le Mantais, Mantes –la-Jolie, 1964

Redécouvrir des activités oubliées

L'arpentage du territoire permet aussi de redécouvrir des activités oubliées. Ainsi la villégiature aux Mureaux. Cette bourgade de 2000 habitants en 1886, desservie par le chemin de fer, a vu se construire de nombreuses maisons de villégiature le long du fleuve ou dans des quartiers limitrophes, villas, maisons de notables et pavillons que le diagnostic a repérés. L'une des plus spectaculaires est celle construite pour Henri Michelet par l'architecte Jules Saulnier.¹⁷ Plus originale est la réalisation du cercle nautique dont les bâtiments pittoresques de 1893 étirent leurs terrasses et leurs garages à bateaux le long de la Seine. On peut aussi évoquer, à Aubergenville, le lotissement d'Elisabethville, des années vingt, doté d'un boulevard de la plage, d'une plage (disparue), d'un grand hôtel (détruit) et d'un casino (reconverti).



D'autres activités connues par l'historiographie mais entièrement disparues, comme la viticulture, peuvent être remises au jour par l'arpentage du territoire. Ce sont les cours communes de Juziers, déjà citées, les celliers maçonnés, ou bien les nombreux celliers troglodytiques disséminés de Rolleboise à Mousseaux-sur-Seine qui en gardent la trace. Cette dernière localité a conservé dans une ancienne « bove » un monumental pressoir classé monument historique depuis 1929. Le parcellaire laniéré hérité de ce passé viticole est encore bien présent dans ces communes, de même que les sentes qui permettaient de gagner le vignoble.

Mettre les faits en relation et avoir une vision synthétique sur le territoire

Couvrir rapidement un aussi vaste territoire qui s'étend de Poissy à la Normandie permet d'en avoir une vue superficielle mais synthétique. C'est ainsi que la plage d'Elisabethville vue depuis Juziers prend toute son ampleur, comme le montrent des cartes postales anciennes.

De même cela permet de comprendre comment les différents réseaux se sont installés sur ce territoire et l'ont métamorphosé. Ainsi la route royale de Paris à Rouen qui traversait tout le territoire de Seine Aval depuis Poissy jusqu'à Port-Villez a donné leur importance aux deux ponts médiévaux de Poissy et de Limay. Son tracé rectiligne le long de la rive droite qui est emprunté aujourd'hui par la D 190 permet de comprendre la physionomie, par exemple de Triel qui s'étire le long de la route. A partir de Mantes, la route, après avoir franchi la Seine grâce au pont de Limay, longe la rive gauche, en passant par Rosny-sur-Seine, Rolleboise et Bonnières, comme on l'a vu. C'est la nationale 13. En face, sur la rive gauche se déployait la « route de quarante sous »¹⁸, plus courte que la route Royale mais plus accidentée. Elle était fréquentée par les jardiniers et cultivateurs emportant leurs productions à Saint-Germain et à Paris et les mardis et mercredis par sept cent à mille bœufs et deux mille moutons se rendant à la foire aux bestiaux de Poissy. En 1836, l'installation d'un relais de poste à Ecquevilly grâce à la volonté royale¹⁹ a donné ses lettres de noblesse à cet axe qui sera promu au rang de route nationale 13 en 1951, usurpant ce titre au tronçon de la rive droite.

Deux lignes de chemin de fer ont été construites au XIXe siècle le long de la Seine. Depuis son inauguration en 1843, la ligne Paris-Rouen entièrement sur la rive gauche dans sa traversée du territoire de Seine-Aval, a contribué à la transformation des bourgs qu'elle desservait.²⁰ La ville des Mureaux, par exemple, dans laquelle la gare s'est implantée à l'extérieur du bourg, a construit un boulevard de la Gare, axe nord sud parallèle à la Grande rue, allant jusqu'à la Seine, et bordé à la fois de villas et de bâtiments publics, école, mairie, qui ont contribué à l'embellir. Cet axe est aujourd'hui occulté, remplacé par la D 43 qui aboutit à un échangeur qui a fait complètement disparaître le quartier de la Sangle à l'entrée du pont.

¹⁷ Architecte célèbre pour sa réalisation à la même époque du « moulin Saulnier » pour la chocolaterie Menier à Noisiel. Voir *Inventaire général des richesses de la France, Noisiel, La chocolaterie Menier : Seine et Marne*, APPIF, 1994, Images du patrimoine n° 115, p.24-29

¹⁸ Jean Bauvit et Pierre-Émile Renard, *La Route de Quarante Sous*, Association Histoire de Chambourcy, de Retz et d'Aigremont (HIS-CREA)

¹⁹ Patrick Marchand, *Le maître de poste et le messager. Les transports publics en France au temps des chevaux*, Paris, Belin, 2006, p.195

²⁰ *Inventaire général des richesses de la France, de Paris à la mer : la ligne de chemin de fer Paris-Rouen-le Havre*, APPIF, 2005, Images du patrimoine n° 239



L'arrivée du chemin de fer suit de peu la construction de deux nouveaux ponts sur la Seine : en 1836 à Conflans-Sainte-Honorine et en 1838 à Triel sont lancés deux ponts suspendus « en fil de fer » qui permettent de rejoindre la rive gauche, peut-être en prévision de l'arrivée du chemin de fer sur l'autre rive. Une deuxième vague de construction prend place en 1882-1884 à Bonnières-sur-Seine et à Gargenville (pont de Rangipont), en lien avec le développement industriel de la vallée.

L'arrivée en 1892, sur la rive droite, de la ligne de chemin de fer Argenteuil-Mantes transforme Juziers en coupant en deux le centre bourg, tandis qu'à Gargenville, placée à l'écart, elle génère un quartier de petits pavillons et d'industrie encore très lisible aujourd'hui.

Sortir des idées reçues

Enfin le diagnostic patrimonial permet de donner chair à des idées toutes faites ou de sortir des clichés fréquemment appliqués à la vallée de la Seine. C'est ainsi qu'on ne peut parler de villégiature en bord de Seine sans entendre évoquer le chemin de fer et les Impressionnistes. Ces derniers ont certes séjourné dans de nombreuses bourgades et le train a contribué au développement du phénomène, mais la villégiature existait déjà au XVIII^e siècle et on trouve des « maisons de campagne » de cette époque à Freneuse ou ailleurs. Plus que les Impressionnistes, ce qui a marqué ce territoire c'est la quête d'une vue. Que ce soit par une situation en promontoire dont de nombreuses villas ou maisons de notable donnent l'exemple, ou bien par l'installation d'un belvédère comme celui du domaine de Châtillon à Rosny-sur-Seine offrant une vue époustouflante sur la vallée.

Un autre cliché est remis en cause par le diagnostic, celui du village serré autour de son église. A Freneuse, jusqu'à sa destruction en 1910, les paroissiens devaient parcourir six

centre mètres pour rejoindre leur église. A Juziers, elle se trouve en bord de Seine, à plus d'un de « Juziers la ville ». A Bonnières-sur-Seine, aux Mureaux, bien que moins à l'écart, l'église n'en n'est pas moins légèrement excentrée. Malgré le caractère anecdotique de cette remarque, elle permet néanmoins de montrer qu'aucun territoire ne peut être examiné à l'aune des idées reçues.

Ce diagnostic patrimonial qui collectionne les éléments bâtis est largement enrichi par le regard d'Hélène Bouisson, architecte au CAUE des Yvelines à qui je passe la parole.

Hélène Bouisson

Architecte, conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines

Diagnostic chevelu

Le travail de diagnostic urbain et paysager, présenté ici, accompagne l'arpentage des villes et le diagnostic patrimonial conduit par Roselyne Bussière. Sa finalité est de s'articuler aux projets en cours sur le territoire de la Seine-Aval. C'est pourquoi la présentation se structure en deux parties. Dans un premier temps, elle explique en quoi la conjugaison des trois diagnostics patrimonial, urbain et paysager est une démarche nouvelle. Dans un deuxième temps, elle illustre la manière dont ce diagnostic¹ est mis en relation avec la fabrique du projet.

Diagnostic

Trois ouvrages éclairent la démarche

« La fabrique du patrimoine » est un ouvrage dans lequel Nathalie Heinich, sociologue, suit la fabrique du patrimoine, « le patrimoine en train de se faire » et s'interroge sur ce qu'il faut privilégier : « *l'approche typologique, c'est-à-dire la mise en relation abstraite de l'objet avec les autres objets de sa catégorie ou l'approche urbanistique, c'est-à-dire sa relation concrète avec ceux qui l'entourent* ». ² Le diagnostic conjugue les deux approches, typologique et urbanistique.

« Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture » ³, est un article co-écrit par Bruno Latour et Albena Yaneva, dans lequel les deux sociologues suivent la fabrique du projet architectural, « *le projet en train de se faire* ». Albena Yaneva propose une nouvelle façon d'aborder le projet comme « *un processus, une écologie dynamique qui au travers de ses différentes modalités d'action redéfinit les connexions parmi les acteurs impliqués* ». ⁴

¹ Dans le texte l'emploi du mot diagnostic signifie la conjugaison des trois diagnostics : patrimonial, urbain et paysager.

² HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

³ LATOUR, Bruno et YANEVA, Albena, « Le point de vue de la théorie de l'acteur-réseau sur l'architecture », *Explorations in architecture*, 2008.

⁴ YANEVA, Albena, « Ecologie du projet », *ARCHITECTURE & Ecologie du projet*. Formation EKOPOLIS, 2010.

Enfin, « L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture » est un ouvrage dans lequel Sébastien Marot, philosophe, suit les théories et pratiques contemporaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage et propose « *de concilier mémoire, territoire et projet* » au travers d'une démarche qui s'intéresse « *à la mémoire, ou anamnèse, des qualités du site ... la vision du site et du projet comme processus et non comme produit ... la lecture en épaisseur et non seulement en plan des espaces ouverts ... la pensée relative, une conception du site et du projet comme un champ de relations plutôt que comme un arrangement d'objets* ». ⁵

Diagnostic en relation

Ce diagnostic résulte de l'association de deux structures différentes, le Service des Patrimoines et de l'Inventaire de la Région Ile-de-France et le CAUE 78. Il attache ensemble différentes structures, mais aussi différentes façons de penser : un projet scientifique, un projet de valorisation, d'aide à la décision et un projet opérationnel. Il s'intéresse aux gens qui habitent, aux règles d'urbanisme qui encadrent, aux projets qui conservent, transforment, dénaturent... et met en relation « *les objets, les humains et les contextes* ». ⁶

Diagnostic à trois échelles

Le diagnostic est conduit à trois échelles : à l'échelle du bâti, à l'échelle urbaine et à l'échelle du grand territoire. Il articule trois regards : le regard de l'historienne Roselyne Bussière, le regard de l'architecte Hélène Bouisson et le regard du paysagiste François Adam.

Le regard de François Adam, ⁷ troisième pilier de notre travail, va être présenté sommairement. Il identifie dix marqueurs du paysage, ou empreintes, qui expriment aujourd'hui la longue sédimentation du paysage. Ces empreintes sont toujours de près ou de loin en lien avec le fleuve. Elles signent l'identité de la Seine et de son parcours dans la vallée de la Seine Aval. Les dix marqueurs qu'il identifie sont : les îles ou anciennes îles, les confluences, les anciens et nouveaux ports et espaces particuliers en bord de Seine, les grands étangs, les grandes continuités agricoles, les parcours belvédères, les grands horizons forestiers, les petites et grandes falaises, les parcs et les jardins, des espaces et des signes particuliers...

Diagnostic urbain

Le diagnostic que je conduis est un diagnostic urbain au sens où il tente, dans le temps qui lui est imparti, d'« *appréhender la ville comme un système de relations* » ⁸ et de retracer sommairement ces relations.

Il met à jour les relations de la ville à son territoire : relation à son site, à la Seine, à la topographie, aux infrastructures (eau, fer, route), au réseau viaire et au réseau bâti. Il identifie, sur le terrain, les éléments qui témoignent et permettent cette relation et s'interroge sur la façon dont ces éléments peuvent être pris en compte et nourrir le projet. Il s'intéresse « *à ce par quoi nous sommes liés en arrière ... et aux fondations pour toutes les choses à venir* ». ⁹

Le diagnostic urbain est relatif à un moment donné et spécifique à chaque ville. Il dépend

⁵ MAROT Sébastien, *L'art de la mémoire, le territoire et l'architecture*, Editions de la Villette, 2010.

⁶ HEINICH Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005.

⁷ François Adam paysagiste au CAUE 78 n'intervient dans la présente communication. Le diagnostic paysager est en cours.

⁸ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

⁹ ARENDT Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972.

de son site, de son histoire et de ses projets. C'est un diagnostic instable en cours de définition de son propre corpus. Chaque ville est susceptible de faire évoluer ce corpus avec une expertise qui se construit en s'exerçant. C'est un « *work in progress* » ...

Diagnostic dans la dynamique du projet

Enfin, le diagnostic se développe en relation avec les projets de différents acteurs : projet des habitants, projet des communes, projet des structures ... Il s'articule aussi avec des projets à différentes échelles : à l'échelle du bâti (ravalement, transformation, construction nouvelle...), à l'échelle urbaine (espace public, centre ancien, PLU...), et plus largement à l'échelle du grand territoire (Seine-Aval, confluence Seine-Oise...).

Ce regard intègre plusieurs questionnements : Patrimoine et projet sont-ils ou peuvent-ils être en relation ? Comment le patrimoine interroge-t-il le projet ? Comment le projet interroge-t-il le patrimoine ? Quelles réponses pertinentes peuvent émerger de ces croisements ?

La deuxième partie de la présentation explore les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et la fabrique du projet.

Diagnostic et fabrique du projet

Le CAUE 78, au travers de ses différentes missions, est en prise directe avec la question du projet, du « projet en train de se faire » : projet d'architecture, projet d'urbanisme, projet de paysage... Pour cette raison, quand le CAUE 78 est interrogé sur le territoire de la Seine-Aval, nous associons la question du diagnostic à la question du projet. Ainsi pendant le temps du diagnostic, les différentes personnes de l'équipe du CAUE 78, qui accompagnent ces projets, sont associées au travail.¹⁰

Diagnostic et projet des habitants

L'exemple de la ville des Mureaux illustre les relations qui peuvent se nouer entre le diagnostic et le projet des habitants.

Aux Mureaux, j'assure tous les quinze jours une permanence de conseil, dans laquelle je suis tous les « *projets en train de se faire avec les acteurs impliqués* ». ¹¹ L'accompagnement se fait, le plus en amont possible du permis de construire, dans le cadre d'une permanence croisée avec le CAUE 78, l'élue à l'urbanisme, l'instructeur et le pétitionnaire. Le but de ces permanences est de « *conjuguer les savoirs plutôt que de les séparer* ». ¹²

Les permis de construire sont la chambre d'enregistrement du plus grand nombre des transformations quotidiennes de la ville (ravalement, extension, surélévation, construction nouvelle, densification de cœur d'îlot...) Ainsi, suivre les permis de construire permet de comprendre la fabrique de la ville ordinaire, comprendre « *comment elle est venue à être avec un déplacement de l'intérêt pour le processus plutôt que pour la chose* ». ¹³

Lorsque nous avons présenté le diagnostic aux élus, au service de l'urbanisme et à certaines équipes de projets, nous nous sommes rendus compte que ces différents acteurs avaient une faible conscience des patrimoines de la ville malgré l'empilement des études. Si la connaissance existe, elle est ailleurs, dans un autre service, à la culture mais pas à l'urbanisme. En tout cas elle n'est pas mobilisée au service du projet.

¹⁰ Pour l'instant sont intervenus Elisabeth Rojat-Lefévre, Bruce Plancke, Didier Renard, François Adam, Christelle Berger, Pascal D'Anfray-Legendre, Valérie Flicoteaux, Pascale Czobor et Cécile Varoquier.

¹¹ YANEVA Albena, *op.cit.*

¹² ARENDT Hannah, *op.cit.*

¹³ *Ibid.*

Cette méconnaissance peut aussi s'apparenter à l'oubli. Oubli qui s'explique par le changement qui structure l'organisation des services, l'organisation du travail, et l'organisation des projets. La ville des Mureaux, quand elle se définit à elle-même, oublie d'ailleurs qu'elle était une ville de villégiature ou même qu'elle avait un port.

Le diagnostic, qui se souvient et qui parcourt pas à pas, bâti par bâti, renoue le fil conducteur et apporte rapidement une connaissance précieuse pour le projet. Dans la permanence de conseil, lorsque je suis interrogée, le fait d'avoir le diagnostic, l'arpentage et l'existant avec moi, permet de déplacer l'échelle de questionnement et l'échelle de réponse : Est-ce un projet de ravalement ? Est-ce un projet d'entrée de ville ? Ou est-ce un projet de valorisation d'une ancienne emprise industrielle ?

La mise en relation du diagnostic, du permis de construire et du projet des habitants montre par ailleurs la difficile compatibilité entre le patrimoine, les règles et le projet des habitants. L'exemple des pavillons illustre bien cette difficulté. Bien souvent, aux Mureaux tout au moins, le pavillon, construction de taille modeste, est une première amarre pour l'acquisition d'un bien et pour le projet de la famille. Arrimée à cette petite chose, la famille va s'agrandir (trois à quatre enfants, seconde famille parfois) et demande au pavillon de grandir avec elle. Or, quand l'agrandissement rencontre la règle cela ne se pas toujours bien et peut même aboutir à des réponses impossibles et parfois monstrueuses.



Les enseignements croisés du diagnostic et du suivi des permis de construire, sont mis au travail avec Roselyne Bussière pendant la durée du diagnostic. Ces questionnements modifient les connexions parmi les acteurs impliqués, nourrissent la fabrique du projet des habitants et enrichissent la fabrique de la ville. L'élue à l'urbanisme Mme Michel participe à la plupart des permanences,

Roselyne Bussière intervient dans certains conseils, Energie Solidaire vient de nous rejoindre pour améliorer la dimension énergétique des constructions, les habitants prennent plus facilement conscience de leur patrimoine et le diagnostic est systématiquement une référence dans le suivi des projets. Progressivement les permanences de conseil aux Mureaux s'apparentent « à un parlement des choses controversées ».¹⁴

¹⁴ ARENDT Hannah, *op.cit.*

¹⁵ Méricourt est un ancien écart de Freneuse, ce qui explique la présence et l'usage de ces chemins.

Diagnostic et projet des communes

Les exemples de Méricourt et de Juziers illustrent les relations qui peuvent s'articuler entre le diagnostic et le projet des communes.

MÉRICOURT

La commune de Méricourt s'interroge sur la stratégie d'aménagement de son cœur de ville et la requalification des espaces publics, des voies et des circulations douces. Elle dispose d'une bonne connaissance de son patrimoine. Le diagnostic permet de revisiter ce patrimoine, de le voir autrement et de le mobiliser dans une dynamique de projet.

Méricourt est situé dans un site de méandre très affirmé, où les accidents dans le parcours du fleuve dessinent des boucles, avec une alternance de rives concaves et de rives convexes. Méricourt s'implante sur la rive concave de la boucle de Moisson, marquée par la présence d'une falaise abrupte. Trois chemins traversent la boucle et relient Méricourt à Freneuse.¹⁵ Dans le village les sentes sont la terminaison de ces chemins. La topographie détermine les caractéristiques de ces sentes : en épingle dans le coteau et plongeantes vers la Seine.



Le village s'est développé linéairement au pied de la falaise, le long de la grande rue en remblais et en balcon sur le fleuve. Deux rives opposées se font face : côté falaise un front bâti plus ou moins continu, côté Seine une rive vernaculaire le long de laquelle s'intercalent de petits espaces publics d'une grande simplicité et des jardins en terrasse sur la Seine.



La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.



La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.

La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ?

La falaise et le front bâti sont deux lignes parallèles. L'une est courbe et naturelle, l'autre est rectiligne et construite. Elles sont mêlées par un processus de fabrication réciproque. Les habitations construites avec les matériaux de la falaise ont leurs dépendances dans les troglodytes générées par cette extraction.

La question qui se pose au projet à Méricourt est la suivante : comment la fabrique du patrimoine et la fabrique du projet peuvent-elles se conjuguer dans l'espace public ? C'est-à-dire comment le projet va-t-il faire dans sa fabrique pour intégrer, pour augmenter la relation privilégiée de la ville à son territoire ? Pour ne pas l'estomper ? Pour ne pas la banaliser ? Cette question est donc au travail. Le projet se fait... Nous aurons les réponses, nous l'espérons, avec le projet.¹⁶

JUZIERS

A Juziers, la commune travaille sur l'élaboration de son PLU.¹⁷ Dans le rapport de présentation de ce document, le patrimoine est composé de dix sept bâtisses remarquables, deux châteaux et cinq lavoirs. Le diagnostic, en comparaison, apporte une connaissance plus précise, plus fournie et plus ancrée. Il s'intéresse à un corpus plus large de patrimoine bâti¹⁸ ainsi qu'au patrimoine urbain¹⁹ que je vais détailler maintenant.

Juziers est situé dans un site de méandre très peu affirmé. Le territoire de la commune qui s'étend du plateau du Vexin à la Seine est marqué par un fort relief avec un coteau sillonné de cinq micros vallons. Le réseau des chemins s'organise suivant une maille quadrillée qui se déforment pour suivre cette topographie spécifique. Les neuf hameaux composant Juziers prennent place sur ce maillage, soit dans le coteau soit dans le replat entre le coteau et le fleuve.



La falaise comme matière habitable, confère à Méricourt son identité spécifique dans son ensemble comme dans chacune de ses parties. C'est à la fois un révélateur de l'installation de la ville dans un site spécifique mais c'est aussi un matériau de construction à portée de main. Cette proximité du site et du faire qualifie la fabrique de l'espace public dans laquelle nous pouvons lire la main de celui qui habite.

¹⁶ Projet conduit par l'agence de paysage Praxys et accompagné par Valérie Flicoteaux, architecte conseiller au CAUE 78.

¹⁷ Projet de PLU accompagné par Pascale d'Anfray-Legendre architecte urbaniste conseiller au CAUE 78.

¹⁸ Le diagnostic patrimonial s'intéresse au patrimoine ordinaire. Il intègre dans son corpus les typologies suivantes : immeuble, maison avec boutique, maison avec porte charretière, maison d'artisan, maison de bourg, cour commune, maison de maraîcher, maison rurale, ferme, maison de notable, villa, pavillon, maison de campagne, maisons jumelles, équipement artisanal/industriel, équipement de génie civil, équipement de loisir, équipement religieux, château. 177 bâtiments sont repérés dans le diagnostic patrimonial.

¹⁹ Le diagnostic urbain s'intéresse aux éléments qui témoignent et permettent la relation longue de la ville à son territoire. 90 éléments construits et non construits sont repérés dans le diagnostic urbain.

Les vides à l'intérieur de la structure urbaine nous mettent en relation. Relation dans l'espace avec ce qui existe ici, autour, au dessus, au dessous de nous. Relation dans le temps avec ce qui existe maintenant, avec ce qui a existé et avec ce qui existera. Ces vides nous mettent en relation avec les autres et les autres êtres vivants ; avec le site d'origine et avec l'origine de l'installation. Ils ont une « *fonction mémoire* »²⁰ et provoque une sorte « *d'épiphanie* »²¹ du passé et du territoire.

Les vides sont d'une grande richesse d'usage longuement sédimentée : jardin d'agrément, jardin potager, jardin ouvrier, verger, potager, carrière, ... Cette richesse est révélatrice de la relation longue de la ville à son territoire. Suite à une urbanisation opportuniste et désorganisée, ces vides deviennent résiduels et très convoités. Avec l'injonction de construire la ville sur la ville, ils sont considérés comme opportunité de projet et risquent d'être uniformisés et bradés pour des constructions extrêmement médiocres.



Dans le tissu urbain, entre les mailles du réseau viaire, de nombreuses sentes héritées du maillage agricole sont en redondance avec la topographie. Parallèles aux courbes de niveaux elles redessinent les vallons, perpendiculaires aux courbes de niveaux elles franchissent la pente. Ce sont des mémoires enregistrées sur lesquelles s'adosent les clôtures, les jardins, les constructions...

²⁰ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

²¹ *Ibid.*



Les sentes jouent un rôle moteur dans le processus d'urbanisation des vides. Transformées en voies, elles permettent de lotir les vides qui les bordent. Conservées en sente, elles permettent de maintenir ces vides et par voie de conséquence la relation longue de la ville à son territoire.

Certaines formes construites persistent, s'adaptent et guident la transformation de la ville sur elle-même. Elles nous donnent à lire une limite parcellaire, une micro topographie, le passage d'un ru, un mur perré bordant une grande propriété en bord de Seine. Ces presque-rien sont les « *éléments de la continuité... les fils conducteurs... la chaîne qui lie* »²² les occupations successives.



²² ARENDT Hannah, *op.cit.*

Ces petits guides nous montrent comment faire avec : avec le site, avec la pente, avec la vue, avec l'eau, avec une certaine forme de densité, avec la voiture ... Ils nous montrent que la fabrique ancienne de l'ordinaire est une leçon de relation. Elle résulte d'une longue adaptation aux spécificités locales et nous indique les bonnes places et postures à prendre par rapport à un site.



Diagnostic et projet des territoires

Enfin, les exemples de la Seine Aval et de la confluence Seine Oise, illustrent les relations qui peuvent se construire entre le diagnostic et le projet des territoires.

SEINE AVAL

Dans le projet Seine-Park conduit par l'agence TER pour le compte de l'EPAMSA, les 51 communes composant ce territoire, sont regroupées en 14 entités paysagères. Pour aborder le territoire de la Seine-Aval et organiser l'arpentage, nous avons décidé de nous couler dans la logique de ce projet et d'organiser nos terrains en suivant ses entités paysagères. Le pari sous-jacent est que si le diagnostic intègre l'organisation du projet, alors le projet pourra intégrer les données du diagnostic.

CONFLUENCE SEINE OISE

Au cours de l'année 2012, nous prévoyons de travailler sur le territoire de la confluence Seine-Oise, autour du projet du port fluvial d'Achères. A la demande de la DRAC, la

démarche initiée par le diagnostic sera élargie à une échelle interdépartementale, au travers d'une collaboration entre le CAUE 78 et le CAUE 95. Notre collecte sera enrichie par les données des monuments historiques, les données archéologiques et des données environnementales... et d'autres données encore.²³ Notre volonté est de tester de nouvelles relations entre diagnostic, projet et évaluation du projet au travers desquelles ces trois dimensions ne seraient pas seulement successives mais peut être concomitantes tout au long du processus.

Diagnostic chevelu

Nous avons aussi le projet d'inviter dans nos arpentages d'autres regards²⁴ qui « *en face de la pratique réelle, du travail de repérage et de sélection... en situation, participent activement au travail d'explicitation, aux questions concrètes et aux hésitations qui se posent* »²⁵, afin que leurs questions contribuent à faire évoluer et à affiner le diagnostic.

Ainsi, nous aurons construit, en référence à la pensée de Bruno Latour, « *un objet chevelu* »²⁶ ou plutôt un diagnostic chevelu qui attache ensemble différentes structures, différentes façons de penser, différents regards... des objets, des humains et des contextes.

²³ Le projet de cette grande collecte est de se mettre au service de ce qui existe déjà, de ce qui n'est pas nécessairement pris en compte, de ce qui n'est pas nécessairement représenté.

²⁴ Sont invités à nos arpentages les regards d'autres que nous : anthropologue, philosophe, artiste, géographe, critique d'architecture, maître d'œuvre... L'invitation est ouverte.

²⁵ HEINICH Nathalie, *op.cit.*

²⁶ LATOUR Bruno

GLOSSAIRE

Maison de bourg :

Maison alignée, mitoyenne sur les deux côtés, d'un étage carré et présentant une modénature soignée (corniche, bandeaux, entourage de baies...). Elle peut être, selon les époques en moellons enduits, en brique, en meulière. En général ses travées sont régulières.

Le critère discriminant est qu'elle occupe toute la largeur de sa parcelle.

Maison avec boutique :

Variante de la maison de bourg qui présente les mêmes caractéristiques que celle-ci, avec en plus la présence de boutique en rez-de-chaussée.

Élément très marquant aussi des bourgs, cette typologie est menacée par la disparition du commerce local ou par la dérive publicitaire.

Maison avec porte charretière :

Occupant elle aussi tout la largeur de la parcelle, la maison à porte charretière présente un visage différent selon qu'on se trouve dans un village ou dans un centre bourg. Dans le village, elle peut avoir des ouvertures irrégulières et en général la porte charretière (qui en réalité est un passage charretier) est surmontée d'une fenêtre gerbière qui atteste l'activité agricole de ses occupants.

En milieu plus urbain, elle présente des ouvertures en travées régulières. Elle a souvent une boutique adjacente car c'est une maison de commerçant.

La version encore plus urbaine est la maison à porte cochère.

Maison de notable :

La maison de notable est une maison individuelle, la plupart du temps en milieu de parcelle et dont l'entrée se fait après avoir traversé un jardin. Elle est de grande taille (un étage carré et cinq travées) et dispose la plupart du temps de communs, soit maisons de gardien, soit annexes diverses. Son décor est toujours soigné voire même raffiné et le reflet des modes du moment : néoclassique, éclectique, pittoresque, régionaliste... Elle est entourée d'un jardin de grande taille auquel on accède par un portail soigné, plutôt monumental. En général la maison de notable se donne à voir et/ ou jouit d'une vue panoramique.

Cour commune :

Comme son nom l'indique, la cour commune est constituée d'un espace ouvert commun à plusieurs maisons distribuées autour de lui. C'est une forme d'occupation des coeurs d'ilôts. Les maisons, de petite taille, sont mitoyennes, et ont de petites annexes agricoles telles qu'un grenier à l'étage.

Au XIXe siècle, la cour commune est devenue une forme d'habitat ouvrier, elle se présente alors sous un jour plus régularisé mais le principe est le même.

Maison d'artisan :

La maison d'artisan est une habitation à la fois alignée sur rue et en héberge, laissant au devant d'elle un espace libre. Des annexes (ateliers, hangars) sont disposées autour de cette cour par laquelle se fait l'accès à la maison.

Maison rurale :

Plus diversifiée, la maison rurale se caractérise par la présence d'une cour que l'on traverse pour entrer dans la maison. De ce fait, elle n'occupe pas toute la largeur de la parcelle. Elle dispose aussi d'annexes agricoles plus ou moins étendues. Enfin, en général, elle a des ouvertures disposées de manière irrégulière sur la façade.

Maison de campagne :

Le terme « maison de campagne » est utilisé pour des maisons présentes sur le cadastre napoléonien donc antérieures à celui-ci. Ce sont des maisons la plupart du temps en milieu de parcelle et qui s'affichent moins que les maisons de notable. Elles ont souvent un beau jardin et une implantation non loin de la Seine. Plus difficiles à identifier que les maisons de notables, elles nécessitent des recherches complémentaires en archives pour être bien cernées.

Villa :

Plus petite que la maison de notable, (donc moins que cinq travées) la villa est une maison d'un étage carré, la plupart du temps en milieu de parcelle. Elle peut être alignée, dans ce cas, l'entrée se fait toujours par la façade donnant sur le jardin. Elle présente les mêmes caractéristiques que la maison de notable, notamment en terme de décor. Elle se donne à voir depuis la rue et on y accède par un portail monumental soigné.

Pavillon :

Le pavillon est une petite villa dont il a les caractères en moins riche. Il ne dispose pas d'un étage carré mais parfois d'un étage de comble aménagé. Il est lui aussi normalement en milieu de parcelle, même si cette dernière est petite. On trouve aussi beaucoup de pavillons placés en héberge, c'est-à-dire sur la limite parcellaire.

Maisons-jumelles :

Pavillons et villas sont parfois disposés en maisons-jumelles 'est-à-dire accolés l'un à l'autre de telle sorte qu'on ait l'illusion que l'édifice est plus grand qu'il ne l'est réellement.

Ferme :

Exploitation agricole composée d'un logis et de dépendances distribués autour d'une cour. Les variantes sont très nombreuses, de la ferme seigneuriale avec un colombier à « la ferme urbaine » installée au coeur d'un bourg et dont le logis présente la même élévation et le même décor qu'une maison de bourg.

Dans la ferme, les annexes agricoles sont plus grandes que la maison d'habitation.

C'est l'inverse pour la maison rurale, même si cette répartition est parfois difficile à cerner.

Dénaturation :

Le terme est employé dans le sens figuré du dictionnaire «fausser le sens, altérer», c'est-à-dire une transformation qui a changé la nature de la maison et fait qu'on ne sait plus à quelle famille elle appartient.

Les transformations sont inévitables, (il n'est pas question de figer le patrimoine ordinaire dans son état présent, c'est contraire à sa nature qui est justement une évolution lente et ininterrompue), mais lorsque cette transformation est si forte qu'on n'arrive plus à déterminer à quelle famille la maison appartient, on parle de dénaturation. **Cela ne signifie pas que la maison doive être détruite, loin de là, cela signifie simplement qu'elle ne peut pas être prise en compte en tant qu'objet patrimonial.**

Les dénaturations sont donc des changements structurels qui affectent les façades, modifications du nombre et du volume des ouvertures, modifications des accès, transformations des espaces agricoles en espaces d'habitation, ouverture de portes de garage très basses... Dans ce cas, la maison n'a pas été retenue dans le diagnostic puisqu'on ne peut déterminer à quelle famille elle appartient.

Evidemment, peu de maisons sont restées inchangées depuis leurs constructions mais ces changements n'empêchent pas d'analyser la nature du bâtiment. Les modifications les plus récurrentes sont :

- Le décroûtage des façades en moellon irrégulier destiné à être caché sous un enduit
- La perte de modénature, notamment en plâtre, lors d'un ravalement intempestif qui supprime les corniches, bandeaux, pilastres, entourage de baies...
- La recherche d'une esthétique «rustique» qui entraîne, outre les moellons apparents, les linteaux de bois, voire même les placages de faux linteaux de bois
- Le goût des façades propres et lisses avec des enduits contemporains qui remplacent mal les enduits à la chaux, et le placage de briquettes
- Les portes et les fenêtres d'usines en PVC, les volets roulants avec coffre saillant à l'extérieur
- Les volets pleins avec Z) la place des persiennes
- Les portails modifiés, les murs de clôture éventrés par les accès pour les parcelles en coeur d'ilôt...

Dans tous ces cas, les maisons sont repérées car les altérations ne sont pas structurelles et sont réversibles.

RESSOURCES DOCUMENTAIRES

- Carte de Cassini (1756 - 1789), EHESS, (cassini.ehess.fr/)
- Carte des chasses (1774 ?), ressources documentaires du Service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile de France
- Atlas deTrudaine (1738 - 1780), Archives Nationales (<http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anparis>)
- Plan d'Intendance (entre 1780 et 1789), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Cadastre napoléonien (1er quart XIXe siècle), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Diagramme d'évolution de la population (<http://cassini.ehess.fr/>)
- Monographie de l'instituteur (1899), Archives Départementales des Yvelines (archives.yvelines.fr)
- Geoportail (www.geoportail.fr)
- INSEE (www.insee.fr)
- Ressources documentaires BIBLIEAU, « Base Mémoire de l'Assainissement », Infothèque de la Cité de l'Eau et de l'Assainissement de Colombes (SIAAP), en ligne fin 2012
- Archiwebture, base de données d'inventaires du Centre d'archives de l'IFA, Cité de l'Architecture et du patrimoine, <http://archiwebture.citechailot.fr>.
- ARENDT, Hannah, *La crise de la culture*, Gallimard, 1972
- BELLANGER Emmanuel, PINAEU Eleonor, *Assainir l'agglomération parisienne*, Histoire d'une politique de l'assainissement, Les éditions de l'Atelier, 2010
- CUEILLE Sophie, *Maisons-Laffitte. Parc, paysage et villégiature, 1630-1930*, DRAC Île-de-France, Inventaire général des Monuments et richesses artistiques de la France, coll. « Cahiers du patrimoine » n° 53, Paris, APPIF, 1999
- HEINICH, Nathalie, *La fabrique du patrimoine*, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 2005
- LUTZ Jacques, *Les épandages dans le Parc Agricole d'Achères*, Editions Graphein, Paris, 2000

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement des Yvelines
56 avenue de Saint-Cloud 78000 Versailles
Tél. : 01 39 07 14 86 • Fax : 01 39 50 61 60
www.caue78.fr

Conseil Régional d'Ile-de-France
Unité Société
Direction de la culture, du tourisme, du sport et des loisirs
Service Patrimoines et Inventaire
115 rue du Bac 75007 Paris
Tel. : 01 53 85 53 85
www.iledefrance.fr